



Rapport annuel 2016 – publié au 24/08/2016
(fin prorogation de l'EMI-CPDSI / SGCIPD)

CPDSI :
RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉ
2016

AVERTISSEMENT DE LECTURE

Le C.P.D.S.I est une association loi 1901 qui a notamment pour obligation légale de publier chaque année un rapport d'activité annuel.

Ce rapport annuel d'activité 2016 est d'abord destiné à rendre compte des travaux effectués par le CPDSI lors de son mandat en tant qu'Équipe Mobile d'Intervention (EMI) auprès des préfetures et des jeunes pris en charges. Il transcrit la continuité des travaux depuis la création du CPDSI en avril 2014 et s'inscrit plus précisément dans une période allant du 1^{er} janvier au 24 août 2016 inclus, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'avenant sollicité par le SGCIPD, à l'annonce du refus de prolongation tacite d'une seconde année de mandat public de la part du CPDSI¹.

Sa lecture peut-être complétée par les rapports d'activités annuels 2014 et 2015, ainsi que par les bilans comptables annuels² et rapports annuels du Commissaire aux comptes assermenté³, chargé d'auditer les comptes annuels.

La lecture de ces différents rapports permet d'accéder à la réalité de l'activité, du public et de la méthode du CPDSI.

Plus spécifiquement, ce rapport d'activité 2016 balise, chapitre après chapitre, les éléments clés suivants :

- histoire et recontextualisation du CPDSI depuis avril 2014
- saisines du CPDSI (d'avril 2015 à août 2016)⁴
- typologie de suivis du CPDSI (d'avril 2015 à août 2016)⁵
- méthodologie expérimentale de désembrigadement (d'avril 2015 à août 2016)⁶
- analyse quantitative des résultats de cette méthodologie expérimentale au sein des saisines du CPDSI (d'avril 2015 à août 2016)⁷
- analyse qualitative avec les indicateurs de radicalité, de sortie de radicalité, et l'analyse des motifs d'engagement dans le djihad.

¹ www.cpdsi.fr/bilans

² Cabinet Comptable I-expert-comptable.com dirigé par Marie LELIEUR.

³ Cabinet comptable ECTA, en la personne désignée par AG du CPDSI de M. Dimitri LOXEMAND.

⁴ C'est-à-dire du démarrage de la mission publique à sa clôture, suite au refus de renouvellement tacite pour un second mandat de la part du CPDSI

⁵ Idem note 4

⁶ Idem note 4

⁷ Idem note 4

SOMMAIRE

INTRODUCTION	(p4)
Historique et missions du CPDSI et de l'Équipe Mobile d'Intervention (EMI)	
1^{ère} PARTIE : ANALYSE QUANTITATIVE DES EFFECTIFS DU CPDSI EN SA QUALITÉ D'EMI	(p12)
I – DÉTAILS DES SAISINES, d'avril 2015 à août 2016	(p13)
II – LA NATURE DES DEMANDES, d'avril 2015 à août 2016	(p20)
CONCLUSION INTERMÉDIAIRE	(p22)
2^{ème} PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE DES RÉSULTATS OBTENUS PAR LE CPDSI EN SA QUALITÉ D'EMI	(p23)
I – LES INDICATEURS D'ALERTE	(p24)
II – LE PROCESSUS DE RADICALISATION	(p29)
III – LES MOTIFS D'ENGAGEMENT	(p37)
IV – MÉTHODE EXPÉRIMENTALE DE DÉRADICALISATION	(p48)
V – LES INDICATEURS DE SORTIE DE RADICALITÉ	(p59)
CONCLUSION DE LA PARTIE QUALITATIVE	
CONCLUSION ET AVENIR DU CPDSI	(p66)

INTRODUCTION

○ **Rappel de l'histoire du CPDSI**

Le C.P.D.S.I (Centre de Prévention contre les Dérives sectaires liées à l'Islam) est une association loi 1901 qui a été créée en avril 2014 suite à l'appel de 60 familles au mois de mars 2014 après la publication du livre de Dounia Bouzar « *Désamorcer l'islam radical, ces dérives sectaires qui défigurent l'islam* ». ⁸

En avril 2014, sur mandat du SG CIPD⁹, l'ACSE¹⁰ nous a attribué 50 000 € de subvention publique pour financer une recherche sur la première étude des communications, en lien avec les réseaux radicaux, des jeunes dont les parents avaient contacté le CPDSI (voir rapport gratuit sur site CPDSI¹¹) ainsi que pour la réalisation de trois courtes vidéos de témoignages et d'analyses (également disponible sur le site).

En juillet 2014, sur mandat du SG CIPD, l'ACSE nous a ensuite attribué 188 000€ de subvention pour la prise en charge des 325 familles ayant contacté le CPDSI (en date du 31/12/14), la formation de 200 professionnels et la réalisation de 10 journées dédiées auprès des Préfectures qui le souhaitaient. Cela a permis au CPDSI de recruter 4 premiers salariés temps plein, statut cadre autonome, (bilan 2014).

En avril 2015, le SG CIPD et l'ACSE ont publié un appel d'offre (marché public de libre concurrence) consultable pendant plusieurs semaines. Le C.P.D.S.I a postulé. En avril 2015, lors de la notification de l'attribution du marché public, le CPDSI a été informé qu'il avait été la seule structure à postuler. Ce marché public dispose de déployer une Équipe Mobile d'Intervention (EMI) et octroie un budget annuel de 595 300 € TTC, en plusieurs versements, d'avril 2015 à avril 2016 et ce pour une année de fonctionnement (12 mois). Cette mission concerne la France et les DOM-TOM, et a pour objectif d'apporter un appui aux cellules de suivi animées par les préfets de département dans le cadre de la prévention de la radicalisation. Le marché prévoit alors une reconduction tacite, sauf si dénonciation de l'une des deux parties.

Le 12 février 2016, le CPDSI a annoncé sa décision de refuser le renouvellement tacite pour une année supplémentaire de son mandat en tant qu'EMI, par voie de communiqué de presse. Cette décision avait été exposée et entérinée au préalable auprès du Comité de pilotage interministériel de l'EMI le 03 février 2016.

⁸ *Désamorcer l'islam radical, ces dérives sectaires qui défigurent l'islam*, éditions de l'Atelier, janvier 2014

⁹ CIPD : Comité Interministériel de la Prévention de la Délinquance – www.sgcipd.gouv.fr

¹⁰ ACSE : Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances, devenue le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

¹¹ Premier rapport CPDSI – novembre 2014 : La métamorphose opérée sur le jeune par les nouveaux discours terroristes

À l'issue de cette annonce, le SGCIPD a sollicité le CPDSI pour organiser la passation auprès des/du futur(s) nouveau(x) prestataire(s). Le SGCIPD a soumis un avenant au CPDSI, de 4 mois (25 avril au 25 août 2016) afin de laisser le temps à l'administration d'émettre un nouvel appel d'offre et de sélectionner les candidats.

Dans ce cadre, le CPDSI a été chargé de conserver son rôle d'EMI selon le découpage suivant :

- du 25 avril 2016 au 25 juillet 2016 : maintien de l'activité du CPDSI auprès des Préfectures et de leurs équipes avec prise en charge en processus de désembrigadement des jeunes confiés le cas échéant ;
- 25 juillet 2016 : arrêt des saisines des préfectures auprès du CPDSI ;
- 25 juillet au 25 août 2016 : rédaction par le CPDSI des rapports de fin de mesure des jeunes suivis et du bilan final d'activité du CPDSI en tant qu'EMI (d'avril 2015 à août 2016) avec également les statistiques finales mises à jour ;
- 25 août 2016 :
 - . envoi des rapports des situations suivies par le CPDSI en tant qu'EMI à destination des Préfets et des chefs de cabinet des Préfets concernés, afin d'effectuer une passation finale et de permettre la continuité d'activité de chaque cellule préfectorale ;
 - . envoi du rapport d'activité final du CPDSI en tant qu'EMI au SGCIPD.

Nous spécifions que le bilan comptable et le rapport du Commissaire aux Comptes du CPDSI seront conclus sous 2 mois à compter de la fin de mission du CPDSI en tant qu'EMI, donc soumis aux mandataires publics au plus tard le 25 octobre 2016 et disponibles pour certains sur le site institutionnel du CPDSI.

○ Rappel des missions de l'Équipe Mobile d'Intervention (EMI) du CPDSI

Le CPDSI a eu la responsabilité de constituer une équipe mobile intervenant auprès des professionnels des préfectures, de manière à les accompagner dans la prise en charge des jeunes et des familles signalées radicalisées ou en voie de radicalisation. L'objectif était de transmettre des connaissances et des outils aux professionnels de terrain afin que les cellules de prévention de la radicalité de chaque préfecture deviennent à terme autonomes. Les modalités de cet accompagnement ont été déterminées par chaque Préfet ou Directeur de cabinet qui souhaitait saisir le CPDSI, conformément à la circulaire du ministre de l'Intérieur du 20 mai 2015.

Le cahier des charges du marché public annuel (avril 2015 - avril 2016) a établi plusieurs obligations.

L'avenant les a maintenues jusqu'au 25 juillet 2016.

1. Prise en charge de mineurs et jeunes majeurs, inscrits dans un processus de radicalisation ou radicalisés âgés de 12 à 30 ans. Le cahier des charges stipule que le budget annuel de 595 300 € a été attribué pour la prise en charge de 150 jeunes sur 12 mois.
2. Accompagnement et soutien des familles concernées par l'embrigadement de leurs proches.
3. Accompagnement des professionnels travaillant au sein des cellules de suivi des préfectures qui décident de faire appel au soutien du CPDSI.

○ **Rappel du fonctionnement de l'Équipe Mobile d'Intervention (EMI) du CPDSI**

L'équipe mobile d'intervention (EMI) s'est organisée et a fonctionné de manière à répondre aux sollicitations des cellules de suivi des préfets de départements dans des délais raisonnables.

Elle a répondu sous un délai de 48h et :

- planifiait des réunions s'il n'y avait pas d'urgence ;
- ou intervenait sous 24h en cas d'urgence réelle et sérieuse dès que la saisine avait été effectuée par mail, conformément à la procédure fixée.

L'EMI, comme son titre l'indique, était mobile : chaque jour, elle prenait le train pour se déplacer au sein des préfectures qui le demandaient, y compris dans les DOM TOM. Elle se déplaçait aussi à la demande des familles dans toute la France et regroupait à un point central les parents pour travailler avec eux.

Elle n'a eu aucun local ou bureau fixe, pour maîtriser et prévenir (autant que possible) tout risque d'ordre sécuritaire. La gestion des déplacements et des réunions a été appréhendée avec beaucoup de rigueur, de façon à ce que le CPDSI ne puisse être relié à un aucun lieu, jour et horaire défini, connu à l'avance, en dehors des personnes concernées par la situation mobilisante.

Le CPDSI n'a donc accueilli aucun public au sein d'un centre. L'EMI s'est toujours déplacée vers son public ou l'a rassemblé dans des salles qu'elle a pris soin de louer sous couvert d'anonymat.

Notre protocole de sécurité a également compris la nécessité de changer de salle à chaque fois pour ne jamais être repéré. Le danger était que le jeune communique le lieu de la séance à son groupe radical. De leur côté, les repentis avaient l'obligation d'éteindre leur portable ou d'enlever la géolocalisation, de manière également à ne pas être localisé par leur ancien réseau.

L'EMI a fonctionné sur l'ensemble de l'année, à raison de 5 jours par semaine, avec une équipe de sept salariés temps plein en CDI, entièrement dédiés à leurs fonctions. Ces salariés étaient en statut cadre autonome en forfait en heures.

L'organigramme opérationnel du CPDSI s'est composé de 7 postes temps plein, définis comme ceci:

- 1 Directrice Générale
- 1 Responsable Administratif et Financier
- 1 Chef (fe) d'équipe
- 4 Chargé(e)s de désembrigadement

Les postes de chargé(e)s de désembrigadement ne correspondent à aucun profil ou parcours classique. De très bons professionnels dans leurs domaines de références n'ont pas réussi à s'adapter au profil de poste pluridisciplinaire nécessaire à ce travail spécifique. Au croisement de plusieurs compétences essentielles et déterminantes (impartialité, neutralité, écoute, empathie, distance, analyse, communication, gestion du stress, détermination, motivation), le CPDSI a pris le parti de mixer les profils diplômés (médico-social, éducatif) et les profils non diplômés portés par des individus directement touchés par le drame de l'embrigadement de l'un de leur proches.

En l'espace de 28 mois d'activité¹², le CPDSI a dû renouveler six postes : deux non-renouvellements de CDD arrivés à terme, un licenciement en cours de CDI pour faute lourde, trois ruptures conventionnelles à l'initiative des salariés concernés, fatigués par l'activité et ayant besoin de sortir de cette thématique pour se sentir plus en sécurité. Les postes ont été pourvus à nouveau, tel que le prévoyait le cahier des charges.

L'équipe opérationnelle a rendu compte régulièrement de son travail (expériences, réussites, questions, difficultés) et de ses avancées à son Conseil d'Administration, composé de 13 membres bénévoles.

¹² D'avril 2014 à août 2016

L'EMI a signé une convention de supervision et d'analyse de la pratique avec le Docteur Serge Hefez¹³, pour des séances de travail de 2h00, tous les 15 jours.

Enfin, chaque mois, le CPDSI a participé et a rendu compte de ses avancées, saisines, réussites et difficultés auprès du Comité de Pilotage interministériel, coordonné par le Préfet Pierre N'Gahane¹⁴, secrétaire général du CIPD¹⁵ jusqu'en mai 2016 puis par M. Jean-Pierre Laffitte, en sa qualité de secrétaire général par interim. Des documents d'étapes officiels ont été soumis à chaque occasion et un compte-rendu reflétant les échanges et les recommandations a été rédigé et édité par le SGCIPD. Seul le COPIL¹⁶ est habilité à valider les étapes d'avancées du CPDSI et à demander la libération des acomptes financiers.

○ **Comment définir le CPDSI jusqu'au 25 juillet 2016 ?**

Le CPDSI a été créé en réaction au constat des ravages causés par la mutation des nouveaux discours «djihadistes» s'attaquant aux jeunes adolescents français. Ce sont les premiers « parents orphelins » ayant alerté Dounia Bouzar qui sont à la base de cette prise de conscience et de cette obligation d'agir.

Le CPDSI a été jusqu'en août 2016 partie d'un dispositif d'intérêt public, s'inscrivant dans un plan national, chargé de transmettre aux équipes des préfectures des outils de compréhension du processus de radicalisation ainsi que des éléments de sa méthode de désembrigadement qu'il a expérimenté lui-même auprès de plusieurs centaines de jeunes alors en suivi auprès de la structure.

Le CPDSI s'est initialement construit pour être un « sas » entre l'embrigadement de Daesh et le monde réel.

La méthode de désembrigadement expérimentée et améliorée pendant 28 mois¹⁷ par le CPDSI consiste à partir de l'individu, de son expérience, de son embrigadement, de son engagement dont la logique a été déconstruite et reconnue, et, par le questionnement, à faire en sorte qu'il trouve lui-même les défauts de son premier engagement pour en reconstruire un nouveau, au sein de la société.

¹³ Serge Hefez est un psychiatre spécialiste de la question de l'adolescence, responsable de l'unité de thérapie familiale dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris.

¹⁴ Pierre N'Gahane a été nommé par le ministre de l'Intérieur Préfet coordinateur de la lutte contre la radicalisation en France.

¹⁵ CIPD : Comité Interministériel de la Prévention de la Délinquance – www.sgciPd.gouv.fr

¹⁶ COPIL : Comité de pilotage interministériel (Justice, Intérieur, Éducation Nationale, Jeunesse et Sports, MiViLuDes)

¹⁷ avril 2014 à août 2016

Par le biais du travail quotidien de son équipe mobile d'intervention, parents, préfetures, professionnels rattachés aux cellules de lutte contre la radicalité ont pu saisir le CPDSI.

Se mettaient alors en marche, selon chaque situation, une aide au diagnostic, une définition et/ou soutien aux stratégies de postures professionnelles ou parentales pour conduire le jeune vers la sortie d'embrigadement, puis, lorsque cela était nécessaire, une prise en charge en désembrigadement.

○ **Éthique et Déontologie du CPDSI**

Implication et Investissement

-> Pour le CPDSI, chaque situation, chaque jeune compte. Tout signalement parental ou professionnel a été pris en compte. Un membre de l'équipe mobile d'intervention a systématiquement pris attache suite à une saisine.

Impartialité et Neutralité

-> Le CPDSI n'est pas juge de conscience.

Désembrigader ne signifie pas imposer une « contre – conscience » à un jeune, mais au contraire lui permettre de retrouver les moyens de penser à nouveau par lui-même.

Désembrigader signifie donc permettre à un individu de posséder à nouveau un esprit critique autonome pour redevenir un individu singulier capable d'émettre des opinions, de ressentir des émotions et de faire ses propres choix.

Désembrigader ne signifie pas détacher le jeune de l'islam car le CPDSI ne part pas du postulat que l'islam par essence, est une religion archaïque ou violente.

-> Le CPDSI ne prend donc aucunement partie en matière de conviction, de philosophie ou de politique. Il prend également garde à incarner lui-même cette égale distance afin de privilégier l'accès égal de tout usager potentiel.

Confidentialité et respect de l'anonymat

-> Les jeunes et les familles concernés par cette expérience n'ont eu aucune envie de s'exposer au regard du grand public, tels des objets de curiosité, quelle que soit l'attente. Ils ont craint d'être stigmatisés, rejetés par leurs entourages, voisins, amis, exclus d'un avenir professionnel, ou d'un futur serein, tout simplement.

-> Il est très rare qu'un jeune « désembrigadé », c'est-à-dire « repenté » ou que ses parents se soient exprimés ouvertement, à partir de leur nom civil, à visage découvert.

Quelles que soient les difficultés que cette absence de visibilité ait pu causer au CPDSI, accusé notamment de n'obtenir aucun résultat et de ne pas faire un travail correct, l'équipe et la direction s'étant engagées vis-à-vis de toutes ces familles à ne jamais divulguer leur identité réelle ou tout élément qui pourrait permettre de les identifier, a maintenu cette posture, même lors de sollicitations médiatiques ou journalistiques insistantes.

-> Leur intérêt est supérieur à toute autre considération. Ces données ont uniquement été partagées auprès des personnels habilités des services du n° vert gouvernemental ou des cellules des préfectures.

Protection de l'enfance en danger

-> Le CPDSI a mis un point d'honneur à faire siennes les notions juridiques de protection de l'enfance en danger et de non- assistance à personne en danger, au sens de l'article 375 du code civil. Seuls l'intérêt supérieur du jeune et la non mise en danger d'autrui conduisent les actions du Centre.

Non prédétermination

-> Notre conviction est qu'un jeune embrigadé, quelle que soit sa dangerosité ou l'horreur de ses actes, a d'abord été un individu avec une histoire et une trajectoire qui a été broyé par un discours, une idéologie et un réseau.

Nous croyons fermement qu'il est possible que l'individu puisse resurgir derrière l'embrigadement, pour redevenir un être humain après son parcours radical (dont il se peut qu'il ait à assumer les conséquences judiciaires) et qu'il faudra réparer, reconstruire, accompagner, soutenir.

C'est cela que le CPDSI nomme le « désembrigadement » ou la « déradicalisation ».

C'est cela que le CPDSI s'est employé à faire durant 28 mois consécutifs, d'avril 2014 à août 2016.

Expérimentations et Recherches

Rappelons enfin que le CPDSI est enfin un dispositif jeune (créé en avril 2014), qui a décidé de s'engager dans une course de la vie contre la mort, pour « nos » enfants.

Le CPDSI a donc été un espace expérimental, qui met aujourd'hui à disposition ses avancées, chiffres, réussites, échecs, questions pour que la recherche et la prévention puissent avancer.

Le Centre ne prétend détenir ni la solution, ni les outils définitifs adaptés : il travaille, expérimente, capitalise sur ses réussites, identifie et questionne ses échecs pour s'améliorer et se repositionner.

Cette méthodologie lui a permis notamment d'initier les indicateurs d'alerte, et d'autres éléments d'évaluation et d'indication quantitatifs et qualitatifs.

Ancrage dans la réalité des victimes françaises

Le CPDSI n'est donc pas un centre d'analyse stratégique contre le terrorisme ou de géopolitique.

C'est un espace de pensées, d'expérimentations, d'analyses et de constructions pour contribuer à la prévention et à la lutte de la radicalisation djihadiste telle qu'elle se présente et se décline en France.

Le CPDSI n'a cessé d'avancer, de s'adapter au terrain tel qu'il existe au travers des jeunes, des familles et des professionnels confrontés à ce phénomène en France. Le CPDSI considère qu'aucun concept, aucune théorie, aucun constat n'est définitif.

Il s'inscrit dans une succession de remises en questions pour contribuer à construire un lendemain sans jeunes raptés pour devenir des bombes humaines, avant même d'avoir pu construire leur propre avenir...



Rapport annuel 2016 – publié au 24/08/2016
(fin prorogation de l'EMI-CPDSI / SGCIPD)

1^{ère} PARTIE :

ANALYSE QUANTITATIVE DES EFFECTIFS DU CPDSI EN SA QUALITÉ D'EMI

I. DÉTAILS DES SAISINES, d'avril 2015 à août 2016

I.1 SAISINES DES PRÉFECTURES

De fin avril 2015 et jusqu'au 25 juillet 2016, le CPDSI a été saisi par **43 Préfectures** sur l'ensemble du territoire français et des Dom Tom.

Ces saisines de préfectures ont concerné la situation de **285 jeunes**¹⁸.

L'objectif de suivi de 150 jeunes fixé par le cahier des charges du marché public¹⁹ a donc été rempli et dépassé de 135 saisines supplémentaires à la date du 25 juillet 2016, c'est-à-dire à la fin de la période de l'avenant.²⁰

<i>Dénominations Préfectures</i>	<i>Départements</i>
1- Préfecture du Nord	(59)
2- Préfecture de l'Aisne	(02)
3- Préfecture de la Loire	(42)
4- Préfecture de l'Yonne	(89)
5- Préfecture du Gard	(30)
6- Préfecture de Haute Savoie	(74)
7- Préfecture de la Mayenne	(53)
8- Préfecture de l'Essonne	(91)
9- Préfecture de l'Eure	(27)
10- Préfecture de l'Eure et Loire	(28)
11- Préfecture des Alpes de Hautes Provinces	(04)
12- Préfecture de Haute Marne	(52)
13- Préfecture des Bouches du Rhône	(13)
14- Préfecture de Haute Garonne	(31)
15- Préfecture des Côtes d'Armor	(22)
16- Préfecture de la Sarthe	(72)
17- Préfecture du Finistère	(29)
18- Préfecture de l'Isère	(38)
19- Préfecture de l'Île de la Réunion	(974)
20- Préfecture du Val de Marne	(94)

¹⁸ Ces jeunes correspondent aux saisines des Préfectures vers le CPDSI uniquement depuis avril 2015.

¹⁹ Puisque le budget de 595 300 € TTC a été octroyé au CPDSI pour le traitement de 150 situations de jeunes saisis par les Préfectures d'avril 2015 à avril 2016.

²⁰ L'avenant a été détaillé dans l'introduction et a été conclu du 25 avril au 25 août 2016.

21-	Préfecture de Savoie	(73)
22-	Préfecture de la Drôme	(26)
23-	Préfecture des Ardennes	(08)
24-	Préfecture de la Meurthe et Moselle	(54)
25-	Préfecture de l'Oise	(60)
26-	Préfecture du Vaucluse	(84)
27-	Préfecture de la Marne	(51)
28-	Préfecture de la Moselle	(57)
29-	Préfecture de la Gironde	(33)
30-	Préfecture de la Charente Maritime	(17)
31-	Préfecture de l'Aveyron	(12)
32-	Préfecture de la Seine et Marne	(77)
33-	Préfecture de la Vendée	(85)
34-	Préfecture de l'Indre	(36)
35-	Préfecture du Cher	(18)
36-	Préfecture de Paris	(75)
37-	Préfecture de l'Indre et Loire	(37)
38-	Préfecture du Loiret	(45)
39-	Préfecture de la Nièvre	(58)
40-	Préfecture de Mayotte	(975)
41-	Préfectures des Alpes Maritimes	(06)
42-	Préfecture de Doubs	(25)
43-	Préfecture de la Seine-Maritime	(76)

Les cellules anti-radicalité de ces préfectures nous ont demandé un accompagnement pour suivre leurs 285 jeunes, soit en prise en charge directe (familles et jeunes), soit en support auprès des équipes pluridisciplinaires concernées.

Ce nombre ne correspond pas au nombre de jeunes qu'ils suivent mais au nombre de jeunes pour lesquels ils nous ont demandé de l'aide en terme de soutien au diagnostic et/ou d'entrée en processus de désenbrinement.

Sur ces 285 jeunes, le CPDSI en a pris en charge directement 73, et certains suivis ont été clôturés au fur et à mesure des prises en charges, avec transmission des rapports aux préfectures concernées.

I.2 SAISINES DIRECTES DES FAMILLES auprès du CPDSI

De janvier 2015 à juillet 2016, 474 familles ont contacté le CPDSI de leur propre initiative (sans intermédiaire Préfectoral) ;

Après les entretiens téléphoniques individuels permettant d'appréhender la situation du jeune suspecté d'embrigadement, le CPDSI a systématiquement demandé à la famille d'appeler le Numéro Vert²¹ en cas de diagnostic de radicalisation confirmé, de manière à reboucler avec le système institutionnel.

Cependant, après les attentats de Paris du 13 novembre 2015, le CPDSI a fermé sa saisine directe, en demandant aux familles de passer directement par le Numéro Vert ou par leur préfecture. Structurellement, avec 6 temps plein dédiés au travail opérationnel²², le nombre de saisine était supérieur à la capacité effective de travail. Quelques familles nous ont contacté encore directement, malgré que le formulaire de saisine soit clôturé. Nous les avons accepté quand-même.

I.3 DÉTAILS DES SAISINES GLOBALES auprès du CPDSI en qualité d'E.M.I

SAISINES GLOBALES

D'avril 2015 à juillet 2016, nous avons donc comptabilisé :

- . 474 saisines directes des familles sans passer par la Préfecture**
- . 285 saisines par les 43 Préfectures**

-> TOTAL = 759 saisines



²¹ Le Numéro Vert a été mis en place par le ministère de l'Intérieur, en ligne avec l'UCLAT, afin que des professionnels puissent échanger et enregistrer les appels des parents ou proches de jeunes possiblement en cours d'embrigadement, déjà embrigadés ou partis sur zones.

²² Le CPDSI totalise en 2015 sept postes temps plein, dont un dédié à la coordination administrative et financière, qui n'est pas sur le terrain.

NATURE DES SUIVIS OPÉRÉS

d'avril 2015 et jusqu'en juillet 2016

. **272 jeunes** suivis par l'intermédiaire de notre méthode de désembrigadement

-> dont 50 commencés en 2014

-> dont 73 jeunes émanant des 285 saisines effectuées par les 43 préfectures sus-citées

. **325 jeunes** suivis « à dimension variable »

. **212 jeunes** en suivi indirect au sein des préfectures



TOTAL des suivis opérés

d'avril 2015 à juillet 2016 :

-> **809 suivis**

(dont 50 restant de 2014)

Sur ces 809 saisines :

◆ **272 jeunes** sont suivis en désembrigadement ²³

-> Dont 50 issus des saisines de l'année 2014 ;

-> Dont 73 signalés au CPDSI par les 43 Préfectures jusqu'en juillet 2016 ;

-> Dont 149 signalés directement par les familles renvoyées au Numéro Vert en 2015 (car le CPDSI a clôturé ses saisines directes à la sortie de l'attentat du 13 novembre 2015).

Tous ces jeunes envisageaient de partir ou ont été arrêtés à la frontière.

(Cf. chapitre méthode du CPDSI)

²³ Des rapports individuels ont été rédigés pour chaque situation en cours non classée au moment de l'arrêt du CPDSI en qualité d'EMI et transmis aux Préfets concernés le 24 août 2016, afin que ces derniers puissent opérer la suite du suivi nécessaire selon leurs décisions et orientations.

◆ **325 jeunes sont en suivi à dimension variable** ²⁴

-> 10 jeunes bientôt sortis de détention, après condamnation, qui demandent un suivi. Ils ont demandé à leurs parents de nous contacter afin de bénéficier d'un accompagnement transitionnel à leur sortie. Nous suivons la famille pour travailler sa posture afin qu'elle aide le jeune à se désembrigader et allons commencer les relations avec les jeunes²⁵.

-> 50 familles ont des enfants déjà sur zones, en Syrie ou en Irak. Ces familles nous ont contactés après le départ de leur enfant. Nous les avons suivies pendant de nombreux mois pour les aider à conserver le lien avec leurs jeunes radicalisés. Nous avons d'ailleurs permis le retour de quelques jeunes ou conjoints dont deux sont actuellement en détention provisoire. Certaines ont ensuite été orientées vers les associations d'écoute ou d'aide aux victimes de leurs régions afin d'y trouver l'espace et l'accompagnement spécifique dont elles ont besoin.

-> 50 mineures suivies en prévention car elles sont dans un contexte à risque (fréquentation d'un individu identifié radical ajouté à un terrain de fragilité (abus sexuel dans la petite enfance, antécédents psychologiques ou psychiatriques, etc.).

-> 50 dossiers ont été transmis pour une prise en charge par le domaine de la psychiatrie. Pendant le suivi, le CPDSI, sous la supervision du psychiatre Serge Hefez, a détecté une pathologie préexistante ou consécutive à l'embrigadement et a orienté la famille vers une structure spécialisée dans sa région.

-> 165 jeunes se définissant comme salafistes, n'adhérant pas à l'idéologie du djihadisme définie par Daesh, mais se mettant en rupture scolaire en dessous de l'âge légal, ayant remplacé l'autorité de leurs parents par l'autorité du groupe salafiste, multipliant les fugues pour rejoindre les membres de leurs groupes qu'ils considèrent purifiés... Quand il s'agit de majeurs, la demande des parents concerne la protection des intérêts fondamentaux des petits-enfants, au titre de la protection de l'enfance²⁶ : tout comportement parental venant entraver l'accès aux droits fondamentaux d'un enfant, tels que définis notamment dans la Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant de 1989, concernant par exemple les domaines de l'accès aux soins, à l'alimentation, à l'hygiène de vie, à la sécurité physique, à l'accès aux loisirs et à l'enseignement, à la participation à la société pour être en mesure de se construire un avenir, etc.

²⁴ Des rapports individuels ont été rédigés pour chaque situation en cours non classée au moment de l'arrêt du CPDSI en qualité d'EMI et transmis aux Préfets concernés le 24 août 2016, afin que ces derniers puissent opérer la suite du suivi nécessaire selon leurs décisions et orientations.

²⁵ Les autorisations ont été données à plusieurs reprises par l'Administration Pénitentiaire.

²⁶ Se reporter à l'article 375 du code Civil.

- ◆ **212 jeunes** sont suivis par les équipes des préfectures qui ont demandé un appui du CPDSI dans le suivi de leurs dossiers.²⁷

La transmission de compétences spécifiques du CPDSI auprès des professionnels pluridisciplinaires a pour objectif de rendre ces équipes autonomes, ce qui se met en place plus ou moins rapidement selon les territoires.



Sur ces situations (suivies d'avril 2015 à juillet 2016 par le CPDSI), **nous ne comptons pas les familles et les professionnels qui se sont inquiétés sur la base d'une simple conversion**, et dont les entretiens téléphoniques ont montré qu'il n'y avait aucun signe de radicalité. Nous estimons ce nombre d'appels non recensé à une petite centaine.

I.4 RAPPEL DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES NOUS AYANT SAISIS EN 2014

Le CPDSI a continué à suivre certaines des 325 familles qui l'avaient contacté en 2014 (entre début avril et fin décembre 2014).

Nous pouvons rendre compte de la situation de ces **325 familles** de la façon suivante :

- ◆ **102 familles** restent en contact ponctuel avec le CPDSI pour des problématiques liées à des grands majeurs salafistes n'adhérant pas à l'idéologie du djihadisme définie par Daesh, mais se mettant en rupture scolaire en dessous de l'âge légal, ayant remplacé l'autorité parentale des parents par l'autorité du groupe salafiste, multipliant les fugues pour rejoindre les membres de leurs groupes qu'ils considèrent purifiés...
- ◆ **32 jeunes** avaient déjà été réorientés vers une prise en charge psychiatrique
- ◆ **141 familles** ne sont plus inquiètes et ont attesté du fait que leur enfant est sorti du discours de l'islam radical ;
- ◆ **50 jeunes** apparaissent dans les chiffres « désembrigadés 2015 » car ils étaient encore en suivi.

²⁷ Des rapports individuels ont été rédigés pour chaque situation en cours non classée au moment de l'arrêt du CPDSI en qualité d'EMI et transmis aux Préfets concernés le 24 août 2016, afin que ces derniers puissent opérer la suite du suivi nécessaire selon leurs décisions et orientations.

Ainsi, depuis son ouverture en avril 2014 et jusqu'à la fin de sa mission en tant qu'EMI le 25 juillet 2016, le CPDSI a été destinataire de :

**=> 1134 saisines
(toutes confondues)**

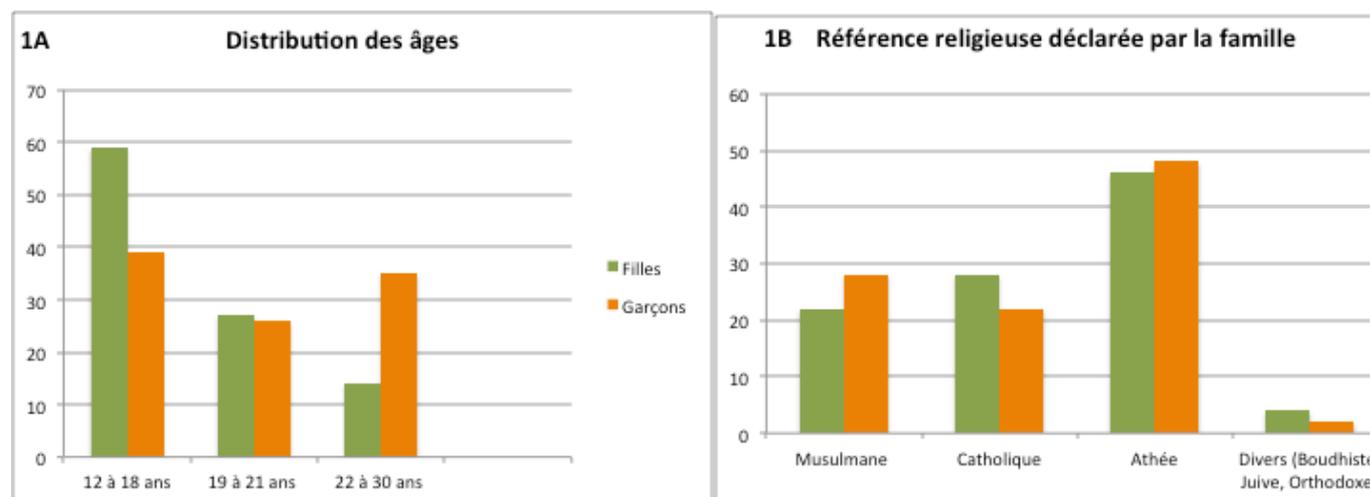
- . dont, 325 entre avril et décembre 2014** (avant que le CPDSI ne devienne EMI)
- . dont, 809 entre avril 2015 et juillet 2016** (pendant le mandat d'EMI du CPDSI)

Depuis le rapport d'activité 2015, l'âge moyen des radicalisés des familles qui ont fait appel à leur préfecture ou directement au CPDSI n'a pas changé.

En revanche, le nombre de familles de référence musulmane a augmenté.

Le long travail de communication du processus de radicalisation a porté ses fruits : ces familles, qui auparavant avaient le sentiment de maîtriser le problème et de pouvoir le régler elles-mêmes, ont compris qu'elles devaient demander de l'aide.

Ces statistiques sont réalisées uniquement sur les jeunes « pro-djihad », soit 809 jeunes (1134 – 325 jeunes « de type salafiste piétiste » suivis en géométrie variable).



II – LA NATURE DES DEMANDES LORS DES SAISINES

Les demandes sont les mêmes de la part des familles ou des professionnels des cellules anti-radicalité.

Le CPDSI a été interpellé pour :

- une aide au diagnostic (vérifier une détection / évaluation de radicalité) ;
- une aide au désengagement, appelé aussi « déradicalisation » ou « sortie de radicalité », (qui signifie le fait de sortir le jeune de son idéologie radicale «djihadiste») ;
- les suivis à géométrie variable, du jeune lui-même et de la famille selon les différentes formes et niveaux de radicalité

Pour les 43 équipes de professionnels des cellules préfectorales anti-radicalité²⁸, un volet spécifique d'attente s'est concentré sur la transmission des éléments théoriques d'appréhension du processus d'embrigadement ainsi que sur le transfert d'outils de suivis et de postures réflexives en situation.

Ces professionnels sont également associés aux trois niveaux de demandes précédents, de manière à ce qu'ils deviennent autonomes à moyen terme dans leur propre territoire.

II-1 AIDE/SOUTIEN AU DIAGNOSTIC

Nos recherches antérieures datant de 2006²⁹ nous ont menés à réfléchir sur les indicateurs d'alerte qui permettent de distinguer ce qui relève de la liberté culturelle garantie par la République (y compris pour la pratique de l'islam) de ce qui révèle un basculement vers un début de radicalité.

Où placer le curseur pour estimer qu'un jeune doit être pris en charge par le système institutionnel parce qu'il est en train de s'engager dans un processus de radicalité ?

La mise en place du Numéro Vert, demandé par les premiers parents, a été un succès pour les familles qui font confiance aux autorités étatiques. Le cadre institutionnel policier du Numéro Vert a permis de sauver de nombreux jeunes en partance : la recherche de l'enfant a pu se mettre en place très rapidement. Pourtant, de nombreuses

²⁸ Se référer à la liste des préfetures ayant saisi le CPDSI entre le 24 avril 2015 et le 25 juillet 2016

²⁹ Recherche-action interdisciplinaire publiée sous le titre « Quelle éducation face au radicalisme religieux ? », chez Dunod, 2006, préface de Monsieur le Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Prix de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de Paris ; Etat des lieux sur la posture des professionnels face au radicalisme au sein de plusieurs institutions publiques publié dans « La République ou la burqa, les services publics face à l'islam manipulé », Albin Michel, 2010 ; Etat des lieux au sein des entreprises publié dans « Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ? », Albin Michel, 2009 ; Guide sur l'application de la laïcité à partir de 42 situations concrètes, publié dans Laïcité Mode d'emploi, Ed Eyrolles, 2010...

familles, notamment celles de classes populaires, ne signalent pas au Numéro Vert leurs enfants dont ils peuvent soupçonner la radicalisation, ou les signalent trop tard, de peur d'ôter toute perspective d'insertion sociale à l'ensemble des frères et sœurs.

Il semble donc fondamental de continuer à préciser et populariser les indicateurs d'alerte, de manière à ce que tous les interlocuteurs des jeunes³⁰ travaillant en prévention puissent se les approprier, au-delà de la chaîne de détection déjà existante du Numéro Vert.

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

Ce rapport final quantitatif des saisines globales auprès du CPDSI, dans le cadre de l'activité de l'association en qualité d'Équipe Mobile d'Intervention (EMI), fait donc état des chiffres définitifs des saisines d'avril 2015 à juillet 2016 et rappelle les données inhérentes à l'année de 2014.

Conformément au marché public cadre instituant le CPDSI en EMI puis à l'avenant en lui-même, il a été précisé que le 25 août 2016, les éléments suivants seront remis :

- bilan global d'activité du CPDSI en qualité d'EMI du 24 avril 2015 au 25 août 2016 ;
- rapports individuels de suivis à destination de chaque Préfecture ayant saisi le CPDSI.

Ces éléments déterminent la conclusion définitive du marché et de son avenant et de ses obligations. Ils libèrent également le solde de tout compte final de ce dernier.

Par ailleurs, et conformément aux règles légales et comptables en vigueur, un bilan comptable sera réalisé par notre cabinet d'experts comptables (Mme Marie Lelieur) et sa certification sera confiée au Commissaire aux comptes de l'association, M. Dimitri Loxemand, pour une clôture exceptionnelle d'activité au 30 septembre 2016, suite à la conclusion de l'avenant au 25 août 2016. Ces derniers seront transmis au SGICIPD au plus tard le 31 octobre 2016, après convocation des Assemblées Générales nécessaires.

Le CPDSI en tant qu'association loi 1901 aura alors finalisé l'ensemble de son mandat public auprès de ses mandataires et effectué la passation qualitative dans les meilleures conditions. L'association pourra alors se dédier à un nouveau volet de son action, dédiée à la prévention et à la lutte contre la radicalisation djihadiste, en toute indépendance politique, idéologique, philosophique et éthique (cf. Conclusion Générale p.66).

³⁰ Nous pensons notamment à l'ensemble du secteur de la Prévention Spécialisée (éducateurs de rue), des médiateurs sociaux et de l'Animation (animateurs socio-culturels, MJC, Maison de quartier), en contact direct avec les populations habitant des quartiers populaires.



Rapport annuel 2016 – publié au 24/08/2016
(fin prorogation de l'EMI-CPDSI / SGCIPD)

2^{ème} PARTIE :

ANALYSE QUALITATIVE DES RÉSULTATS OBTENUS PAR LE CPDSI EN SA QUALITÉ D'EMI

I – LA PRÉVENTION ET LE SIGNALEMENT : RAPPEL DES PREMIERS INDICATEURS D'ALERTE

L'étude des conversations entre les jeunes et leurs réseaux (virtuel et/ou physique) de l'islam radical nous a conduits à un constat : pour mener le jeune à rejeter la société et à la fuir (première étape du processus de radicalité), le discours de l'islam radical place le jeune dans une vision du monde paranoïaque, où il ne peut plus faire confiance à personne.

Il faut rappeler les travaux de Gérard Bronner³¹ qui montrent que l'essence de toute vie sociale repose sur la confiance entre les humains. Si nous pouvons vivre les uns avec les autres, c'est que nous avons l'impression qu'une certaine prévisibilité caractérise notre vie collective, que l'autre va avoir un comportement similaire au nôtre.

Dès cette première étape de mise en place d'une grille de lecture de type paranoïaque, différentes vidéos montrent au jeune que tous les adultes lui mentent sur tous les sujets : médicaments, alimentation, vaccins, histoire, politique, etc. Puis relie ces mensonges à un complot orchestré par des sociétés secrètes hébergées par Israël qui auraient la main sur le monde entier pour détenir pouvoir et science. Le jeune commence donc à se méfier des adultes qui l'entourent. On lui dit que le malaise qu'il éprouvait auparavant (comme tout adolescent) provient du fait qu'il a été élu par Dieu pour discerner la vérité du mensonge, contrairement à tous ceux qui l'entourent.

Cette approche des rabatteurs permet d'inverser un sentiment de malaise, qui est vécu de manière négative par le jeune et par son entourage, en une preuve de supériorité : c'est parce qu'il est élu qu'il éprouvait un malaise. Il percevait le monde corrompu alors que ses camarades évoluent dedans sans s'en apercevoir. Cette première croyance qui n'est pas directement religieuse, place le jeune dans une position où il perd toute confiance en son entourage et rompt la communication avec toute personne qui ne serait pas élue, comme lui.

Cette observation a donc permis de construire les premiers indicateurs d'alerte, qui ont été repris puis enrichis par le SG CIPD.

Les premiers indicateurs peuvent être résumés sous l'angle de quatre familles de rupture.

³¹ *La Pensée extrême : Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009 ; *La Démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013 ; *La planète des hommes. Ré-enchanter le risque*, Paris, PUF, 2014.

- 1- **Rupture avec les anciens amis** : tous les adolescents qui se distancient de leurs anciens amis ne sont pas radicaux ! Mais peu de radicalisés restent liés à leurs anciens amis. Ils ont le sentiment que ces derniers sont des « endormis » et ne peuvent « rien comprendre » à la vérité.

- 2- **Rupture avec la scolarisation** : tous les adolescents en rupture scolaire ne sont pas radicaux ! Mais peu de radicalisés arrivent à s'investir dans leur apprentissage, puisqu'ils perçoivent leurs enseignants comme des personnes payées par les sociétés secrètes pour les endoctriner à la soumission...

- 3- **Rupture avec les activités extra-scolaires de loisirs** : le discours radical arrive à couper le jeune de tout espace culturel et/ou sportif. Cela produit un double effet : les éloigner une fois de plus de référents adultes socialisants mais aussi de visions du monde différentes. L'interdiction d'images et de musique est justifiée à la fois par la présence de symboles subliminaux distillés par les sociétés secrètes et par des interprétations radicales musulmanes. L'interdiction du sport est justifiée par l'interdiction de toute mixité. Le maintien de ces activités empêcherait le jeune de se consacrer à Dieu et constituerait une violation d'un interdit divin qui le destinerait à l'enfer.

- 4- **Rupture avec les parents** : le discours radical propose une communauté de substitution qui se réapproprie l'autorité parentale. Mis à part au sein des familles radicalisées, le CPDSI n'a pas rencontré de jeune radical qui continuait à considérer ses parents et à accepter leur autorité. Même si son père a fait trois fois le pèlerinage à la Mecque, il est déclaré hypocrite (a trahi le vrai message de l'islam) ou égaré (n'a jamais compris le vrai message de l'islam). Ne parlons pas du père juif, chrétien ou athée. Parmi les 1075 jeunes que notre centre a eu à diagnostiquer entre avril 2014 et aujourd'hui, il n'y a pas de jeune radicalisé qui ne soit pas désaffilié. Tous ont le sentiment d'appartenir à un nouveau groupe sacré supérieur qui détient la vérité. Tous témoignent que ces « nouveaux frères et sœurs » sont plus importants à leurs yeux que leurs frères et sœurs biologiques. Les rabatteurs effacent ensuite les repères mémoriels, éducatifs et affectifs de l'histoire familiale. C'est pour cette raison que les familles ont le sentiment que le jeune ne ressent plus rien, est anesthésié comme ils disent. C'est lui sans être lui, il est là sans être là...

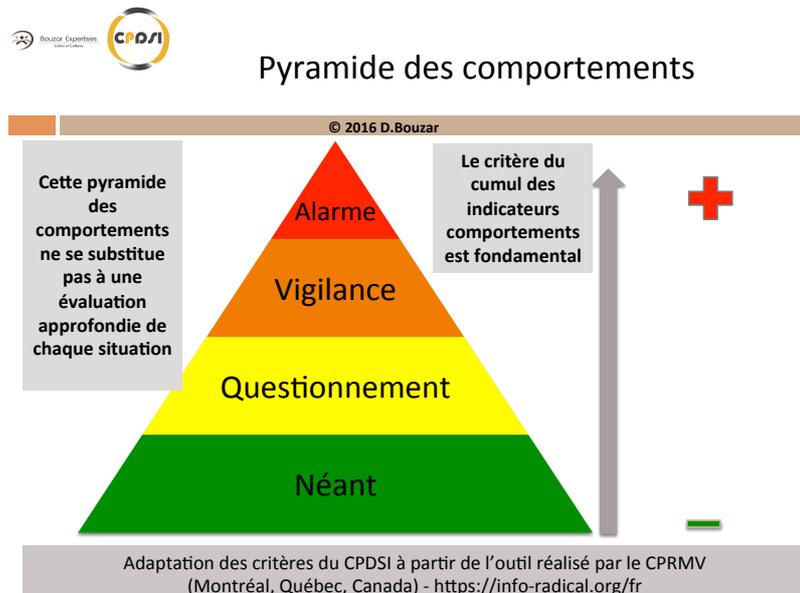
Ces indicateurs sont complétés par d'autres aspects :

- croyance en la fin du monde éminente,
- enfermement dans sa chambre avec Internet,
- refus de toute trace d'alcool y compris dans les parfums,
- consultation d'une fiche qui indique la présence de gélatine de porc dans tous les ingrédients alimentaires industrialisés, etc.

(Voir la fiche élaborée par Monsieur le Préfet N'Gahane du SG CIPD, diffusée dans toutes les préfectures.)

- ⇒ Plusieurs indicateurs comportementaux doivent se cumuler pour établir une suspicion d'embrigadement, pour constituer un faisceau d'indices fiables.
- ⇒ Aucun indicateur ne permet de poser un diagnostic en lui-même.
- ⇒ Il va falloir vérifier auprès des proches.
- ⇒ A cette étape, le CPDSI conseille de ne jamais s'adresser au jeune lui-même, car son réseau va immédiatement l'aider à se mettre en dissimulation.

Nous avons construit **une pyramide d'indicateurs d'alerte**, en nous inspirant de celle qui a été réalisée par le CPRMV de Montréal, en adaptant des critères trouvés à partir de notre terrain, que nous présentons ci-dessous.



Comportements **NE RELEVANT PAS** d'une radicalisation violente

© 2016 D.Bouzar

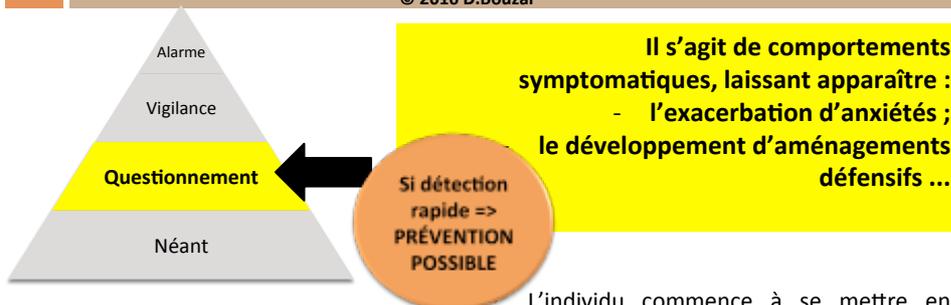


- Porter ostensiblement des signes religieux (foulard, barbe, bijoux, tatouages, symboles, vêtements, etc.)
- Avoir un discours oral teinté de connotations religieuses, politiques ou philosophiques
- Militer / manifester pour une cause (sans appel ou exercice de la violence)
- Demander à manger selon un régime religieux spécifique (halal, casher, sans porc, etc.)
- Se recueillir, se déplacer au sein d'un lieu de culte, faire la prière à heure fixe, selon des prescriptions religieuses
- Avoir des lectures philosophiques, religieuses ou politiques (achats livres, vidéos / assister à des conférences)

© 2016 D.Bouzar

Comportements **nécessitant** que le professionnel soit alerte et réactif

© 2016 D.Bouzar

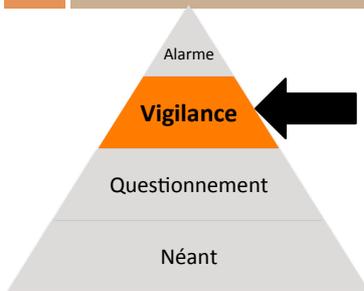


- Expression d'une vision du monde binaire : Vrai / Faux
- Apparition d'une paranoïa ou méfiance poussée (adultes, État, médias)
- Réappropriation des thèses complotistes
- Développement d'un sentiment de persécution justifiant rejet et replis
- L'individu commence à se mettre en rupture avec autrui (se séparer des autres) ou tient à distance autrui (exclure les autres) dans l'ensemble de ses cercles de socialisation traditionnels :
 - entourage amical;
 - activités périscolaires (sportives, culturelles);
 - cycle scolaire, formation, travail;
 - Rituels et habitudes familiales.

© 2016 D.Bouzar

Comportements nécessitant que le professionnel soit vigilant et effectue impérativement un signalement *(si pas déjà fait)*

© 2016 D.Bouzar



Il s'agit de comportements laissant apparaître un basculement vers l'adhésion à l'idéologie radicale :

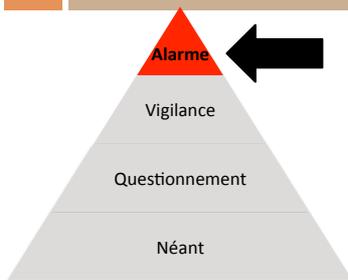
- intensification de l'embrigadement relationnel;
- basculement dans l'embrigadement idéologique;
- fusion et exaltation avec le groupe de substitution.

- Ruptures consommées avec tout l'ancien entourage – y compris familial – au bénéfice des « nouveaux amis » physiques et/ou virtuels (c'est-à-dire groupe de substitution).
- Perte des contours individuels au bénéfice de vêtements / propos / récitations venant renforcer l'exaltation du groupe et la reconnaissance d'un « entre soi ».
- Légitimer le recours à la violence dès lors qu'il s'agit des « endormis », des « complices » ou des « apostats »
- Apologie auprès d'autrui selon initiative personnelle (pas de mission)
- Projeter de partir (hijra) en Syrie et/ou en Irak pour rejoindre la « Oumma », les « Véridiques », non corrompus;

© 2016 D.Bouzar

Comportements extrêmement alarmants, relevant de l'engagement / passage à l'acte

© 2016 D.Bouzar



Il s'agit de comportements laissant apparaître une idéologie totale à l'idéologie radicale :

- Deshumanisation des autres
- Deshumanisation de soi

=> Plus de sensations, plus d'émotions, plus de souvenirs

- Participer au processus de recrutement d'autrui (encourager leur adhésion à l'idéologie violente et au départ) de façon consciente (mission précise)
- Tout mettre en œuvre pour rejoindre et soutenir la cause : départ sur zones (seul ou à plusieurs), soutien matériel et/ou financier, etc.
- Commettre ou planifier de commettre des actes terroristes violents avec intention de donner la mort au nom de l'idéologie
- Faire l'apologie des crimes terroristes commis par les factions terroristes sur zones ou à l'étranger
- Contribuer à la diffusion de l'idéologie par le biais des réseaux sociaux et d'Internet

© 2016 D.Bouzar

II – RAPPEL DU PROCESSUS DE RADICALITÉ

Introduction

Le processus de radicalisation comprend un embrigadement relationnel et un embrigadement idéologique.

- L'embrigadement relationnel provoque une adhésion du jeune à son nouveau groupe,
- l'embrigadement idéologique suscite une adhésion du jeune à un nouveau mode de pensée.

→ Il y a un lien direct entre l'embrigadement relationnel et l'embrigadement idéologique,

→ Les deux sont entremêlés puisque la fusion au sein du groupe s'opère sur la conviction de posséder « le vrai islam » et que la conviction de posséder « le vrai islam » constitue le ciment qui relie l'individu à son nouveau groupe.

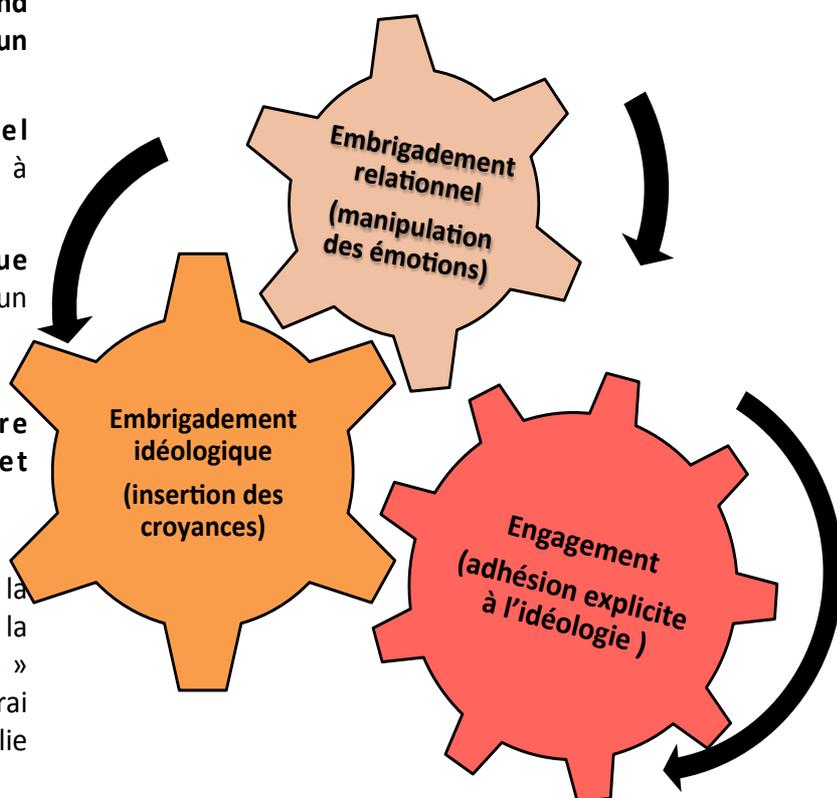
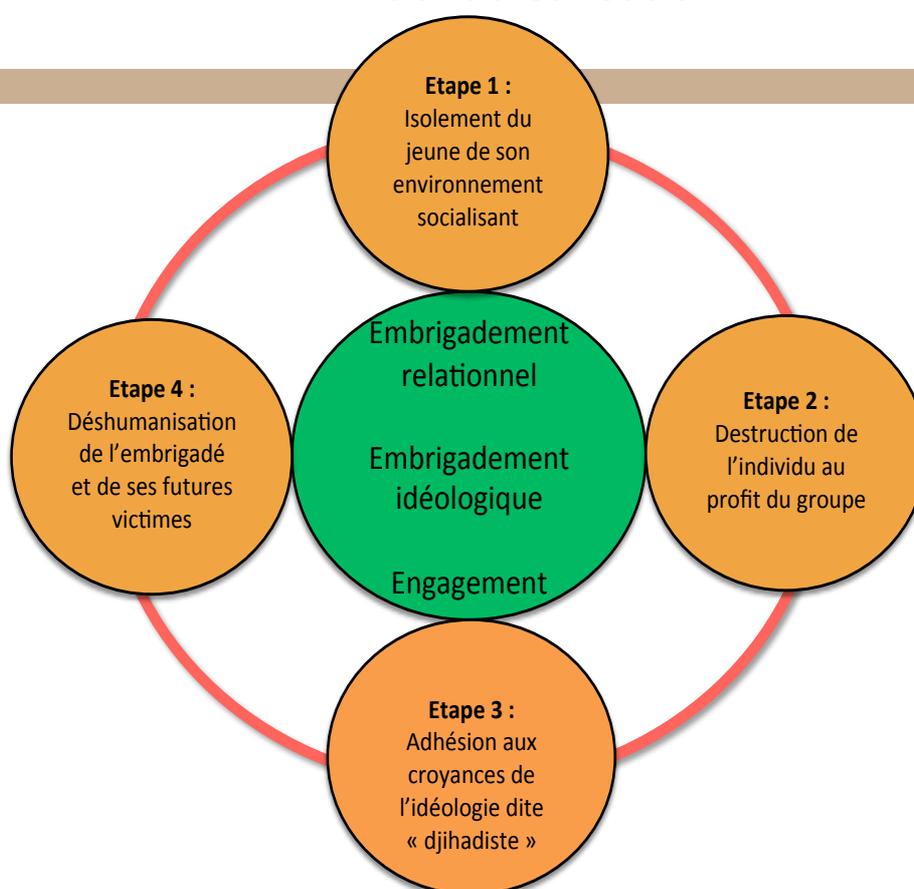
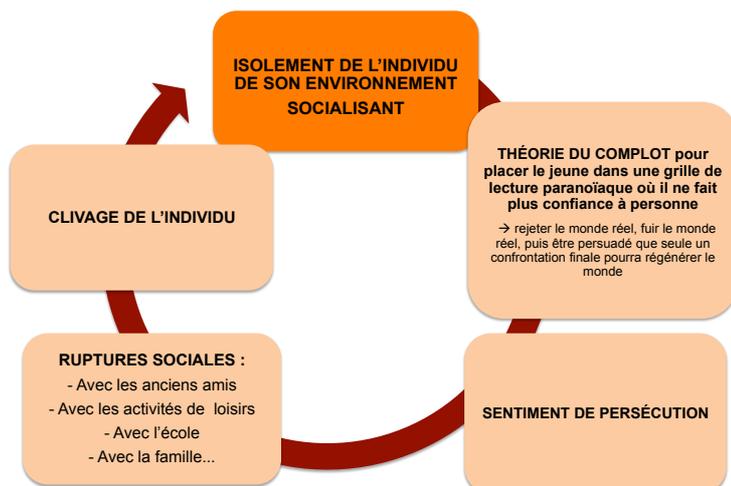


Schéma général du processus de radicalisation



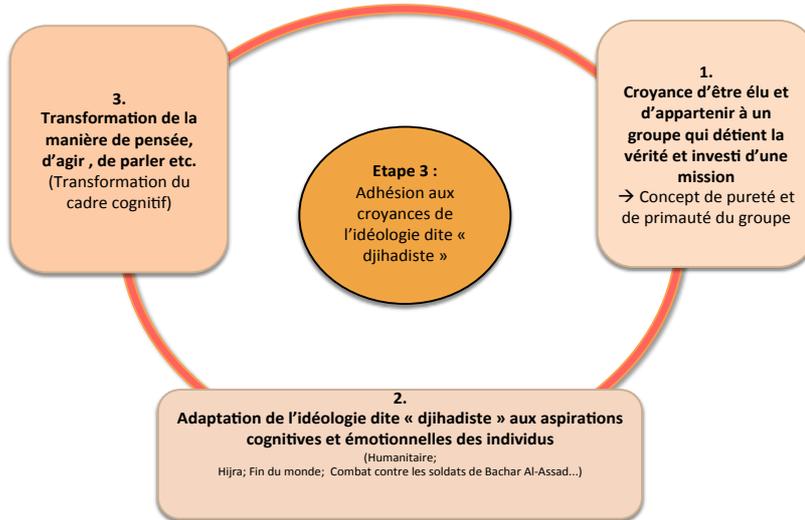
1ÈRE ÉTAPE



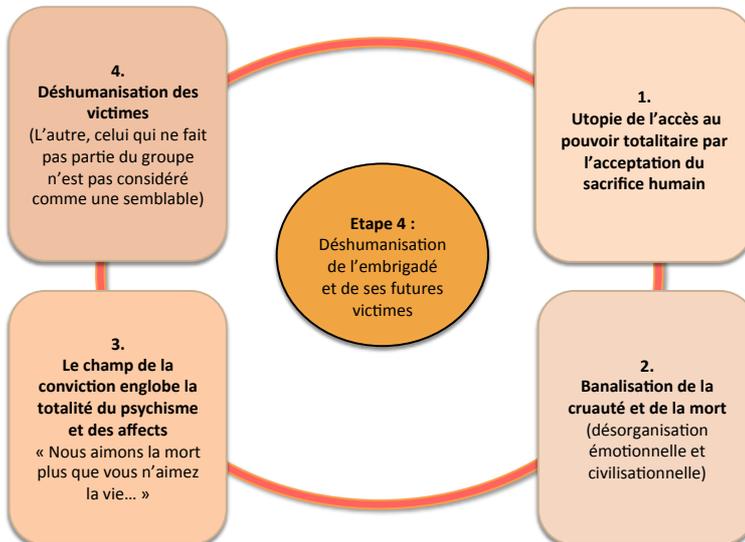
2ÈME ÉTAPE



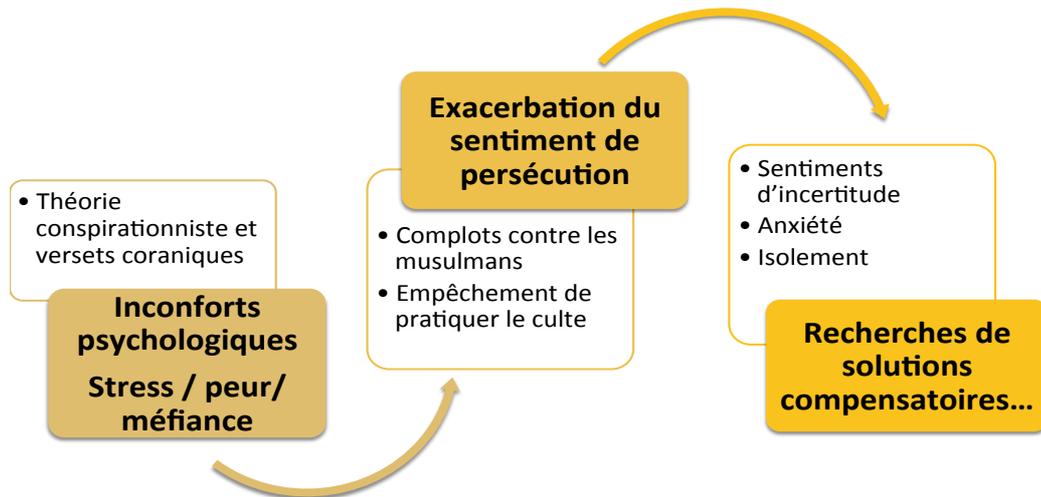
3ème étape du processus de radicalisation



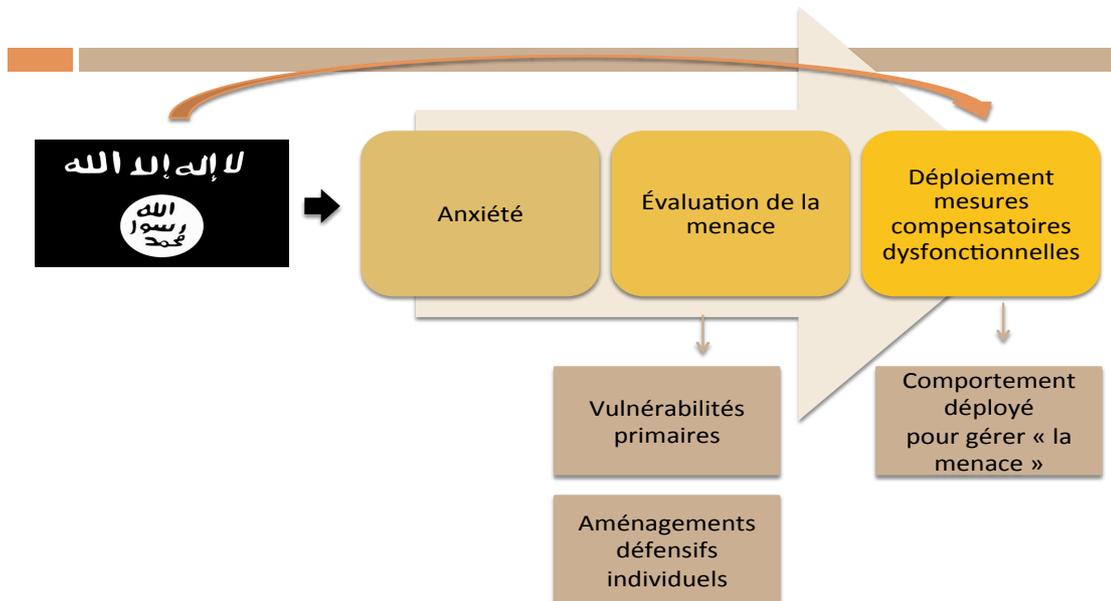
4ème étape du processus de radicalisation



C'est l'approche émotionnelle anxigène du groupe radical qui mène les jeunes à des solutions compensatoires dysfonctionnelles...



Le jeune réagit différemment selon ses propres vulnérabilités (sa propre histoire, sensibilité, etc.)



Qu'est ce que la radicalisation djihadiste?

Être radical(e)
Se radicaliser
Devenir radical
Radicalisme
Radicalisation



Autant de termes pour désigner, de manière générale, une action intransigeante, dure, qui s'amplifie. Étymologiquement => renvoie à la notion de « racine »

Proposition d'une définition de la radicalisation djihadiste

Pour Pierre Conesa, la radicalisation est « le processus d'adoption d'une croyance extrémiste incluant la volonté d'utiliser, de soutenir ou de faciliter la violence comme méthode de changement de la société ».

Pour Farhad Khosrokhavar « Par radicalisation on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi (...). »

=> Pour le CPDSI d'après les travaux de Dounia Bouzar :

La radicalisation djihadiste est le résultat d'un processus psychique qui transforme le cadre cognitif d'un individu (sa manière de voir le monde, de penser, d'agir...) en le faisant basculer d'une quête personnelle à une idéologie reliée à une identité collective musulmane et à un projet politique totalitaire qu'il veut mettre en action en utilisant la violence.

Qu'est ce que la radicalisation djihadiste?

La radicalisation en elle-même est le propre de la nature humaine.

Elle n'est pas forcément corrélée à la notion de violence ni de terrorisme.

Mais la violence et le terrorisme sont des outils au service de certains mouvements radicaux pour arriver à leurs fins.

La finalité poursuivie est le fait d'infliger à l'ennemi une humiliation, une défaite. Il s'agit de démontrer une suprématie et d'inverser les axes de domination.

Dans le cadre de la mouvance djihadiste, un processus spécifique est en ce moment à l'œuvre, créant une mutation de l'étendue et de l'emprise des discours.

Il existe une radicalisation -> de l'idéologie
-> des mythes
-> des finalités poursuivies
-> des outils employés pour atteindre ces derniers



Détails de notre définition de « radicalisation djihadiste »

La radicalisation djihadiste est le résultat d'un processus psychique qui transforme le cadre cognitif d'un individu (sa manière de voir le monde, de penser, d'agir...) en le faisant basculer d'une quête personnelle à une idéologie reliée à une identité collective musulmane et à un projet politique totalitaire qu'il veut mettre en action en utilisant la violence.

Ce processus contient deux grandes phases entremêlées (embrigadement relationnel et idéologique), déployées par le biais d'une individualisation des techniques de contact et des mythes cognitifs d'identification proposés aux individus (motifs d'engagement).

La personne en cours de radicalisation djihadiste est plongée dans une vision du monde paranoïaque et hostile, que les rabatteurs djihadistes ont contribué à exacerber, notamment via Internet, pour l'amener à s'isoler.

Ainsi, L'individu s'est radicalisé lorsqu'il disparaît au profit d'un groupe de substitution (le seul à pouvoir l'apaiser), dont il se réapproprie l'ensemble des codes, croyances, projets, outils qu'il fait sien (expression subjective explicite).

**En ce sens, il adhère à l'idéologie fanatique.
Le champs de la conviction recouvre la globalité de son psychisme et de ses affects.
Il peut passer à l'acte.**

III – LES MOTIFS D'ENGAGEMENT ³²

La méthode qui a été choisie pour appréhender le sens que les jeunes radicalisés attribuent à leur projet de départ est d'analyser de manière qualitative leur motivation.

Cette analyse s'est faite de manière indirecte à partir d'échanges au cas par cas avec l'équipe du CPDSI en charge du suivi des jeunes. Le matériel disponible pour ce faire a consisté en le recueil de leur discours dans le cadre des prises en charge pour désenbriguement.

Il s'agit d'un ensemble d'entretiens individuels semi-directifs avec les jeunes et avec leur famille, ou dans le cadre de groupes de paroles. Dans la majorité des cas, les communications sur les réseaux sociaux dans leurs ordinateurs et sur leur téléphone ont pu être exploitées par l'équipe du CPDSI. Les vidéos sauvegardées ont également été analysées pour mieux comprendre la sensibilité à la propagande du jeune.

Selon une méthodologie d'anthropologie sociale qualitative, après une immersion dans les données, une analyse thématique des informations collectées auprès de l'échantillon tout au long des prises en charge a ensuite été effectuée pour catégoriser les différents motifs d'engagement radical des jeunes.

L'utilisation d'une approche qualitative thématique s'explique en grande partie par le contexte d'intervention du CPDSI. En effet, l'urgence des demandes de prise en charge (suite notamment à une arrestation à la frontière), de même que la compréhension des enjeux individuels au fur et à mesure des entretiens avec les jeunes ont conduit à l'émergence progressive de catégories communes de motifs d'engagement.

Ces motifs d'engagement ont été désignés par le terme « mythe » pour souligner l'instrumentalisation que le discours radical effectue des motivations personnelles des jeunes afin de les enrégimenter. La terminologie qui a été choisie pour nommer ces mythes est évidemment métaphorique. Elle présente l'avantage de rendre compte d'un univers psychique qui nous semble très caractéristique de chaque catégorie de jeunes.

³² Ces résultats ont donné lieu à un article scientifique intitulé « *Pour quels motifs les jeunes s'engagent-ils dans le djihad ?* », Dounia Bouzar, Marie Martin, Revue Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, à paraître Septembre 2016.

Ces mythes seront expliqués ci-après, en distinguant à chaque fois le motif d'engagement radical explicite et implicite :

1. le motif explicite étant constitué des éléments verbalisés par le jeune pendant la prise en charge,
2. le motif implicite étant constitué d'éléments qui ne sont pas forcément conscientisés par les jeunes et qui relèvent plus d'une interprétation effectuée par l'équipe du CPDSI sur la base de l'ensemble des échanges avec le jeune et ses parents, du parcours de vie, des idéaux du jeune avant sa radicalisation, des éléments traumatiques qu'il a vécus, des vidéos qu'il visionne... Certains de ces aspects se sont souvent avérés associés à des motifs d'engagement particuliers.

Résultats

Six principaux motifs d'engagement radical ont d'abord été identifiés. Ils relèvent tous, d'une manière ou d'une autre, soit : (1) d'une recherche d'idéal, qu'il s'agisse d'un idéal de soi, du monde, du conjoint, ou d'une communauté, (2) et/ou d'une fuite du monde réel vers un « ailleurs » supposé meilleur.

Nous les avons colligés dans le tableau 1. Comme le montre les distributions dans le tableau les principales motivations identifiées ne sont pas les mêmes chez les filles et les garçons. C'est pourquoi nous les détaillerons en fonction du sexe.

Nous avons fait un premier recensement des motifs d'engagement sur une petite partie de nos jeunes dans le bilan de 2015 (234). Depuis, nous avons procédé à de nouvelles études, en intégrant les nouveaux jeunes pris en charge depuis. Il ne s'agit que des jeunes attirés par le djihadisme (Al Nosra ou Daesh), mais pas des 325 jeunes signalés que nous avons diagnostiqués « salafistes quiétistes »³³.

Un septième motif d'engagement nommé Forteresse a été identifié par l'équipe du CPDSI ces derniers mois après la publication du bilan de 2015.

L'ensemble des entretiens individuels menés permet d'identifier leurs principaux motifs personnels d'engagement. Si un motif d'engagement peut être plus déterminant que les autres, il convient néanmoins de souligner qu'un jeune peut basculer par le biais de plusieurs motifs.

³³ Voir première partie « Rapport quantitatif » dans « suivi à géométrie variable ».

Tableau 1. Principaux mythes d'engagement retrouvés chez 809 jeunes « pro-Daesh » suivis par le CPDSI en fonction du sexe

Mythes d'engagement	Filles en %	Garçons en %
Lancelot	6%	31%
Zeus	3%	21%
Sauveur	6%	6%
Daeshland	36%	20%
Mère Térésa	26%	0%
La belle au bois dormant (*)	21%	0%
Forteresse	2%	21%
Total	100%	100%

(*) Cette catégorie était nommée par « la Belle et le prince barbu » dans le rapport de 2015, nous avons choisie de la renommer de manière plus neutre par la Belle au bois dormant.

Explications :

Les raisons proposées pour s'engager dans Daesh sont donc multiples. En voici les principales.

1 – Le mythe de Daeshland : « faire sa Hijra » est la raison explicite évoquée par les jeunes une fois que leur processus cognitif est transformé, mais avant (pendant le processus de radicalisation) et après (pendant le processus de déradicalisation), ils expliquent avoir rêvé d'un monde utopique de solidarité et de fraternité.

La propagande des djihadistes fait croire qu'ils construisent une société où il n'y aura pas de voleur, pas de violeur, pas de menteur, plus de pauvres, les richesses partagées entre tous, fraternité et solidarité... De très nombreuses vidéos de propagande avec des manèges, des ballons, des enfants heureux, sont diffusées. Cela explique que certaines mères de familles cherchent à rejoindre Daesh avec leurs enfants.

Pour communiquer avec les musulmans, la propagande reprend la notion musulmane de la Hijra (immigration du prophète pour fuir les persécutions religieuses). On note une

réappropriation de ce terme en lien avec le sentiment de persécution (on leur dit qu'ils seront persécutés parce qu'ils sont élus pour détenir le 'vrai islam' et qu'ils doivent immigrer sur une terre musulmane pour se mettre à l'abri) croisé avec une argumentation idéo-politique (on leur affirme qu'il n'existe pas de pays musulmans car ils sont tous achetés par l'Occident, et que faire la Hijra pour créer un pays vraiment musulman où seul la loi d'Allah commande est la seule possibilité, ce qui permet de positionner le djihad comme la seule possibilité de faire la Hijra.)

N'oublions pas qu'ils ont coupé les jeunes des médias et que leur seule source d'information est leur propagande...

2- Le mythe de « Mère Térésa » : « Sauver les enfants gazés par Bachar Al – Assad » est la raison explicite évoquée par les jeunes une fois que leur processus cognitif est transformé, mais avant (pendant le processus de radicalisation) et après (pendant le processus de déradicalisation), on s'aperçoit que ces jeunes avaient tous comme projet professionnel la préparation d'un métier de don, altruiste (infirmières, assistantes sociales, médecins, volontaires, etc.) et avaient besoin « d'être utiles ».

On leur passe des vidéos d'enfants déchiquetés insupportables en leur demandant comment ils peuvent rester dans leur confort occidental. On les manipule en leur disant qu'ils ne peuvent être réellement élus si leur égoïsme est si présent, et qu'ils se complaisent dans un confort matériel en laissant des innocents mourir. Les rabatteurs, par le biais de procédés relevant de la perversion mentale, réussissent à instrumentaliser les valeurs humanistes des jeunes contre eux-mêmes et contre leur société d'appartenance.

3 - Le mythe de la « Belle au bois dormant » : « Trouver un mari qui ne les abandonnera jamais » est la raison explicite évoquée par les jeunes une fois que leur processus cognitif est transformé, mais avant (pendant le processus de radicalisation) et après (pendant le processus de déradicalisation), on s'aperçoit que ces jeunes recherchaient une protection car elles se sentaient très vulnérables, psychiquement et physiquement selon leurs histoires.

Les rabatteurs arrivent à donner l'illusion à des jeunes filles que le monde de Daesh respecte les femmes. Le sitar (qui couvre même les yeux) est présenté comme l'écrin qui protège le diamant, comme l'écorce de l'orange qui protège le fruit des mauvais traitements, comme une enveloppe corporelle tellement efficace qu'elle en devient une

véritable armure... Le monde sans mixité est présenté comme le modèle de protection le plus efficace. Se marier avec un héros sacrifié pour sauver les enfants gazés par Bachar Al-Assad ne peut qu'entériner le sentiment d'invulnérabilité. Certaines de ces jeunes filles ont subi un abus sexuel ou une tentative d'abus sexuel dans leur histoire antérieure, non parlé et non traité.

Notons que la « désintoxication sitarienne ou niqabienne ou jilbabienne » dure de nombreux mois tant la jeune femme embrigadée doit réapprendre à se protéger autrement...

4 - Le mythe du Sauveur : « Mourir sur la terre bénie du Sham car c'est bientôt la fin du monde » est la raison explicite évoquée par les jeunes une fois que leur processus cognitif est transformé, mais avant (pendant le processus de radicalisation) et après (pendant le processus de déradicalisation), on s'aperçoit que ces jeunes ont souvent été confrontés à la disparation soudaine d'un proche (accident, décès, maladies graves fulgurantes / effrayantes...) qu'ils voulaient « sauver » (ce proche est souvent considéré comme mécréant ou musulman égaré) ou « rejoindre ».

Cette raison de s'engager est souvent croisée avec l'éminence de la fin du monde, dont la preuve tiendrait en la concordance de plusieurs signes apocalyptiques annonciateurs, dont le fait que la communauté internationale ne soit pas intervenue quand Bachar Al-Assad a gazé son peuple. En effet, il est écrit dans les textes coraniques qu'avant la fin du monde, des dictateurs pourront massacrer leur peuple sans que personne ne bouge.

Les djihadistes envoient aux jeunes des vidéos où des « cheikhs » pleurent en imaginant les tortures qui vont être infligées à tous ceux qui ne sont pas Véridiques. C'est donc leur devoir de mourir pour sauver ceux qu'ils aiment. Ils ont la responsabilité de les sauver malgré eux. Ils les retrouveront au paradis, car la fin du monde est pour bientôt. Il faut partir dans l'immédiateté, ne pas hésiter, faire ses bagages tout de suite...

Le motif de la mort est adapté à la situation sociale et culturelle des différents pays. Remarquons par exemple qu'en Tunisie, où il existe une forte frustration sexuelle, cette motivation pour mourir au Sham n'est pas utilisée. C'est la promesse de rejoindre 72 vierges au Paradis qui fonctionne le plus.

5 - Le mythe de Lancelot ou du noble chevalier : « tuer les soldats de l'armée de Bachar Al-Assad » est la raison explicite évoquée par les jeunes une fois que

leur processus cognitif est transformé, mais avant (pendant le processus de radicalisation) et après (pendant le processus de déradicalisation), on s'aperçoit que ces jeunes sont souvent attirés par une communauté d'hommes qui va à l'aventure et au front. Leurs questions principales sont : suis-je capable de ? Comment être un homme ? Comment servir à quelque chose ? Il y a souvent une dimension de rattrapage du faible sur le fort, pour retrouver sa dignité.

Ce type de mythe permet aux jeunes d'avoir le sentiment d'offrir le sacrifice de soi pour l'histoire et la postérité, suppléant ainsi à l'absence d'intervention de la Communauté Internationale. Nombreux sont les jeunes de ce type qui ont cherché à entrer dans l'armée ou dans la gendarmerie, et ont été refoulés au moment des tests psychologiques.

6 – Le mythe de Zeus : « imposer la charia au monde entier » est la raison explicite évoquée par les jeunes une fois que leur processus cognitif est transformé, mais avant (pendant le processus de radicalisation) et après (pendant le processus de déradicalisation), on s'aperçoit que cette raison de s'engager concerne principalement des jeunes qui sont sans limites, depuis longtemps adeptes de conduites à risques de type ordalique (automobile, sexe non protégé, toxicomanie, alcoolisme, etc.), qui sont dans la recherche de la toute-puissance. Leur question principale est : ça passe ou ça casse ? Si ça passe, c'est qu'ils sont immortels et tout-puissants.

Ils s'approprient l'autorité de Dieu pour commander les autres. De nombreux éducateurs comparent cette figure spécifique de « jeunes radicaux » aux « jeunes toxicomanes » : pas d'intégration de la loi au sens symbolique du terme, recherche du plaisir immédiat — de l'extase, absence fréquente de figure paternelle structurante. Le discours « djihadiste » donne une justification à leur recherche de toute puissance. Certaines vidéos mettent en scène Daesh qui tue à bout portant des non-soumis puis les ressuscite, puis les tue à nouveau.

7 - Le mythe de la Forteresse : Un septième motif d'engagement nommé Forteresse a été identifié par l'équipe du CPDSI ces derniers mois après la publication du bilan de 2015. Le choix de cette terminologie est motivé par deux arguments observés chez certains jeunes garçons et filles :

- des obsessions³⁴ à thématique sexuelle (hétérosexuelle, homosexuelle voire pédophile dans certains cas) ou concernant l'envie de produits qu'ils considèrent « illicites » (alcool, hachich). Ces obsessions, souvent non assumées, semblent déborder le jeune qui est terrifié par l'idée d'y céder.
- L'idéal recherché concerne un « meilleur soi » : le jeune investit l'islam radical comme un cadre contenant et sécurisant qui le protège de ses obsessions sexuelles et de la consommation de produits « illicites ». Le rituel religieux est surinvesti pour calmer l'angoisse liée aux pensées intrusives, se rapprochant ainsi du surinvestissement du rituel caractéristique du Trouble Obsessionnel Compulsif. Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question du surinvestissement du rituel religieux chez les personnes atteintes de TOC³⁵.
- Le motif d'engagement radical explicite réside dans une quête de pureté voire même de sainteté, signifiant de manière implicite la recherche d'une contenance à des obsessions, l'idéal de soi étant de transformer leur corps en « forteresse » contre des pensées sexuelles envahissantes ou l'envie de produits « illicites ». Les questionnements sexuels constituant une thématique importante à l'adolescence, nous nous sommes demandés si le mythe de la Forteresse caractérisait un motif d'engagement radical séparé, ou s'il était commun à tous les jeunes embrigadés. S'il est indéniable que les pulsions sexuelles soient communes à tous qu'elles soient exprimées ou non, l'élément distinctif des jeunes embrigadés sous ce motif est la quête de sainteté qui leur est très spécifique. Un autre argument en faveur de l'importance de la thématique sexuelle dans le motif d'engagement de la Forteresse est l'apparence ancienne très sexuée de ces jeunes, qui peut encore exister au moment de la tentative de départ (jeune fille habillée en cuir obsédée par son désir de rejoindre Daesh). Lorsque les rituels religieux ne régulent pas leurs pulsions comme ils se l'étaient imaginés, la mort en martyr semble être envisagée comme la seule issue face à l'impossibilité d'accéder à cet idéal de soi. Cette hypothèse est étayée par l'alternance, dans les téléphones ou ordinateurs portables de ces jeunes, de vidéos très paradoxales du point de vue de leur contenu.

³⁴ Définition de l'obsession du DSM-IV : les obsessions sont des idées, des pensées, des impulsions ou des représentations persistantes qui sont vécues comme intrusives et inappropriées et qui entraînent une anxiété ou une souffrance importante. La qualité intrusive et inappropriée des obsessions a souvent été qualifiée d'égo-dystonique. Cela fait référence au sentiment du sujet concernant le contenu des obsessions, leur caractère étranger, hors de son propre contrôle et ne correspondant pas au type de pensées qu'il ou elle s'attendrait à avoir. Cependant le sujet est capable de reconnaître que les obsessions sont le produit de son esprit et ne sont pas imposées de l'extérieur (comme dans l'insertion de la pensée).

³⁵ Cf « Le clivage », par Serge Hefez in Dounia Bouzar, Christophe Caupenne, Sulayman Valsan, « La métamorphose du jeune opérée par les nouveaux discours terroristes ».

Les vidéos pornographiques sont en effet mélangées avec des scènes de kamikazes, suivies par des prêches les plus rudes concernant l'interdiction de la mixité et la prohibition la plus stricte en matière de sexualité, puis par des discours vantant les bienfaits du paradis. La mort en martyr comme solution à l'impossibilité d'accéder à l'idéal de soi pourrait expliquer que de nombreux auteurs d'attentats fréquentaient des prostituées ou plusieurs femmes en boîte de nuit quelques jours ou semaines avant leur passage à l'acte³⁶.

Il ne s'agirait donc pas là nécessairement de manœuvres de dissimulation, mais de comportements libérés avant la mort envisagée comme une délivrance du sujet vers un projet d'existence future dans laquelle l'accessibilité à tous les interdits d'ici bas leur est promise.

L'auteur des crimes à la discothèque d'Orlando en juin 2016 pourrait constituer un représentant de cette catégorie de jeunes. En effet, sur la base de ce qui a été communiqué dans les médias à son sujet³⁷, il semblerait que dans un passé récent, l'individu aurait fréquenté des boîtes de nuit et des sites de rencontre homosexuels, manifestant ainsi un probable penchant pour l'homosexualité. Il a en outre été révélé dans la presse que, face à ses collègues, il manifestait expressément une homophobie agressive qui peut être interprétée comme une tentative de surcompensation de ses penchants sexuels non assumés.

Dans ces sept mythes, le rapport à la mort au moment de l'engagement radical n'est pas le même. En effet, Mère Térésa, la Belle au bois dormant et Daeshland ne souhaitent pas la mort au moment où ils s'apprêtent à partir. Lancelot et Zeus semblent avoir accepté l'idée de mourir comme une issue possible des combats dans lesquels ils aspirent à s'engager pour des motivations différentes. La volonté de mourir apparaît comme l'objectif visé pour le Sauveur et la Forteresse quand les rituels religieux ne l'ont pas contenue suffisamment. Il faut cependant rajouter que quel que soit le motif d'engagement initial, tous les jeunes arrivent au stade où la mort leur apparaît le seul moyen d'exister³⁸ « pour la cause », une fois que l'idéologie a englobé la totalité de leur psychisme et de leur identité (dernière étape du processus de radicalité³⁹).

Parallèlement à ces sept mythes, nous avons identifié un sous groupe transversal de

³⁶ <http://www.courrierinternational.com/article/2014/09/04/violents-mais-pas-devots>

³⁷ <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/fusillade-d-orlando/20160614.OBS2511/orlando-le-terroriste-presume-frequentait-le-club-gay-pulse.html>

³⁸ Benslama, F. (2016). *Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman*. Paris : Ed Seuil.

³⁹ Cf power point « radicalité » sur le site du CPDSI pour comprendre toutes les étapes du mécanisme de radicalité : <http://www.cpdsi.fr/radicalisation/>

jeunes qui pourraient présenter des tendances suicidaires préalablement à l'engagement radical. Ces jeunes possiblement suicidaires ont comme caractéristiques d'osciller entre plusieurs motifs d'engagement. Cette hésitation est en soi caractéristique de cette catégorie de jeunes. Le motif implicite pourrait être néanmoins la volonté de se suicider qui trouve un cadre propice dans l'engagement radical. En effet, le discours de l'islam radical leur fournit le scénario de suicide : où, quand, comment ? qui caractérisent la crise suicidaire aiguë, avec en plus la possibilité de donner un sens à sa mort et une promesse de vie meilleure dans l'au-delà. Une jeune fille correspondant à ce sous groupe a ainsi exprimé qu'elle avait considéré le fait de se voir proposer une ceinture explosive « comme une opportunité ». Les jeunes pris en charge par le CPDSI qui correspondent à ce profil finissent par prendre conscience et par verbaliser leur volonté de mourir au moment de leur déradicalisation.

Pour chaque engagement, il y a une rencontre entre les besoins inconscients du jeune, sa recherche d'idéal et le discours qui lui propose une raison de faire le djihad faisant sens pour lui. Par exemple, le projet humanitaire va être proposé aux jeunes pétris de valeurs humanistes qui se destinaient à un métier « de don » (assistante sociale, infirmière, etc.). La vengeance va être proposé aux jeunes ayant vécu la stigmatisation et la discrimination. Etc. Notons que lors des années précédentes, seuls les jeunes en crise identitaire étaient touchés par le discours radical. C'est ce que nous avons appelé dans nos travaux antérieurs⁴⁰ le profil classique : le jeune se sentant de « nulle part », ayant grandi dans les trous de mémoire, avec la plupart du temps un père déchu. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La diversité des motifs de faire le djihad permet de toucher des jeunes différents.

Il est plus facile d'intervenir pour désemparer/déradicaliser le jeune avant la dernière étape du processus de radicalité, que nous pouvons nommer « la double déshumanisation ».

Il faut indiquer que quelle que soit la raison de l'engagement, la fin du processus de radicalisation est toujours une double déshumanisation :

- la déshumanisation du jeune lui-même : Daesh commence par normaliser la cruauté. Les vidéos s'assoient ouvertement sur les tabous sociaux et les freins psychiques moraux qui interdisent le meurtre et la torture. Progressivement, le champ de la conviction recouvre la globalité du psychisme et des affects. C'est la fameuse phrase de Daesh : « Nous gagnerons parce que nous aimons la mort plus que vous aimez la vie ». Certains jeunes

⁴⁰ Dounia Bouzar, *Quelle éducation face au radicalisme religieux ?* 2006. Déjà cité.

engagés se nient eux-mêmes en tant qu'êtres vivants (et pas uniquement en tant qu'êtres).

Remarques sur le changement des motifs d'engagement

Chiffres bilan 2015 (172 jeunes)

Chiffres bilan final (809 jeunes)

Mythe d'engagement	Filles en %	Garçons en %	Mythes d'engagement	Filles en %	Garçons en %
Lancelot		68	Lancelot	6%	31%
Zeus	4	17	Zeus	3%	21%
Sauveur	7	15	Sauveur	6%	6%
Daeshland	10		Daeshland	36%	20%
Mère Térésa	16		Mère Térésa	26%	0%
La belle au bois dormant (*)	63		La belle au bois dormant (*)	21%	0%
Total	100%	100%	Forteresse	2%	21%
			Total	100%	100%

Si l'on compare les chiffres publiés dans le rapport du CPDSI de 2015 à ceux du rapport final du CPDSI en tant qu'EMI ci-joint, il convient de souligner que des variations significatives ont été observées depuis quelques mois dans la distribution des motifs d'engagement radical. Les témoignages récents médiatisés de jeunes rentrés de Syrie pourraient de notre point de vue expliquer ces variations.

En effet, chez les filles, le mythe de la Belle au bois dormant a fortement diminué (21% dans le bilan 2015, contre 63% dans bilan final), essentiellement en faveur de Daeshland et de mère Térésa. Il faut dire que de nombreux témoignages évoquent l'enfermement dans le maqar (maison fermée pour les femmes). L'unique perspective d'en sortir consiste à se marier avec un djihadiste inconnu du fait que le rabatteur qui les a séduites par internet est déjà marié.

En ce qui concerne les garçons, une augmentation significative de Daeshland (0 % dans bilan 2015 contre 20% dans bilan final) a été observée au détriment de Lancelot et du Sauveur. Pour la catégorie du Sauveur, l'imminence de la fin du monde semble avoir perdu de sa crédibilité face à la promotion de la natalité par Daesh pour étoffer ses troupes (les témoignages racontent que les femmes doivent enfanter chaque année pour produire des enfants-soldats). Pour la

catégorie de Lancelot, les témoignages de bataille entre groupes djihadistes ont semé le doute chez les nouvelles recrues (Les témoignages montrent qu'il arrive que les jihadistes de Daesh combattent ceux d'Al Nosra).

L'accroissement important de Daechland chez les deux sexes pourrait être révélateur du renforcement de l'utopie d'un monde meilleur, et ce malgré les témoignages contradictoires de jeunes de retour du territoire de Daesh.

Cela signifierait que les idéaux de monde meilleur persistent malgré les témoignages des djihadistes de retour, alors que les idéaux d'un « meilleur soi » sont plus facilement ébranlés par les témoignages.

IV – MÉTHODE EXPÉRIMENTALE DE DÉRADICALISATION⁴¹

Cette méthode a été élaborée avec les familles des jeunes radicalisés depuis 2014 et a été expérimentée pendant le mandat de l'appel d'offres.

=> SYNTHÈSE DE L'ÉTAPE 1 DE LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION DU CPDSI, QUI PASSE PAR UNE APPROCHE ÉMOTIONNELLE.



ÉTAPE 1

LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION PASSE PAR UNE APPROCHE ÉMOTIONNELLE

1) En étape préparatoire, la méthode demande **une recherche des ressources** sur lesquelles on peut s'appuyer pour déradicaliser un jeune.

2) Elle nécessite **une alliance avec les parents ou avec un tuteur de résilience** (éducateur, instituteur, etc.), qui peut être **une figure d'attachement** (oncle, grand-mère, ami proche, etc.)

3) Cette alliance est fondamentale car **elle ne peut se faire avec le radicalisé lui-même** qui, persuadé que « les autres sont endormis ou complices avec des forces obscures complotistes » se perçoit comme le seul individu ayant du discernement.

=> Aucun radicalisé ne sera jamais volontaire pour se déradicaliser. C'est la principale difficulté. Toute déradicalisation doit se réfléchir avec l'aide au minima d'un tuteur de résilience.

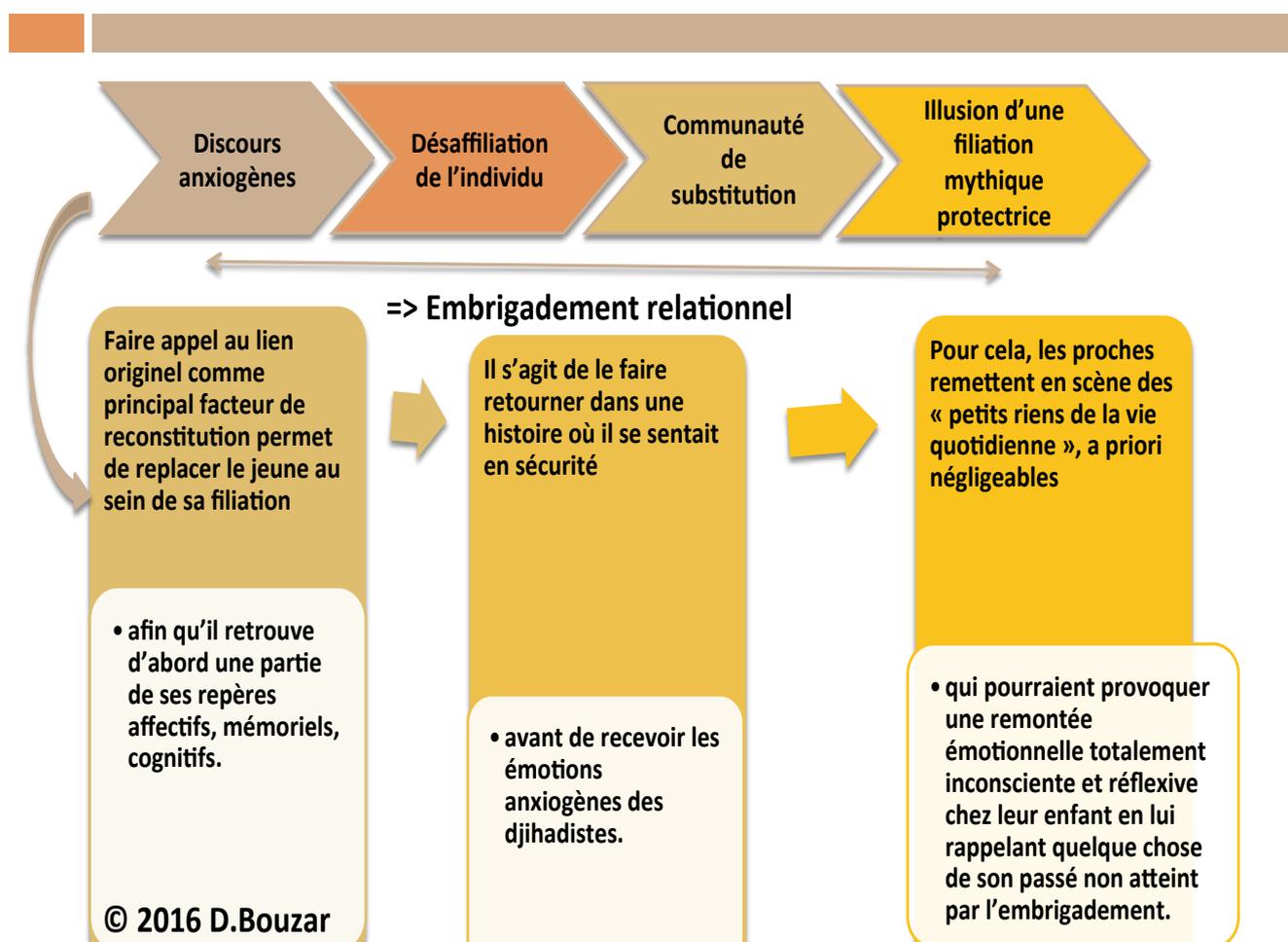
© 2016 D.Bouzar

⁴¹ Un article scientifique est paru sur cette méthode : Bouzar, D. & Martin M. (2016). *Méthode expérimentale de déradicalisation : quelles stratégies émotionnelles et cognitives ?* Revue Pouvoir, Edition du Seuil, à paraître Septembre 2016.

ÉTAPE 1



LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION PASSE PAR UNE APPROCHE ÉMOTIONNELLE



ÉTAPE 1

LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION PASSE PAR UNE APPROCHE ÉMOTIONNELLE

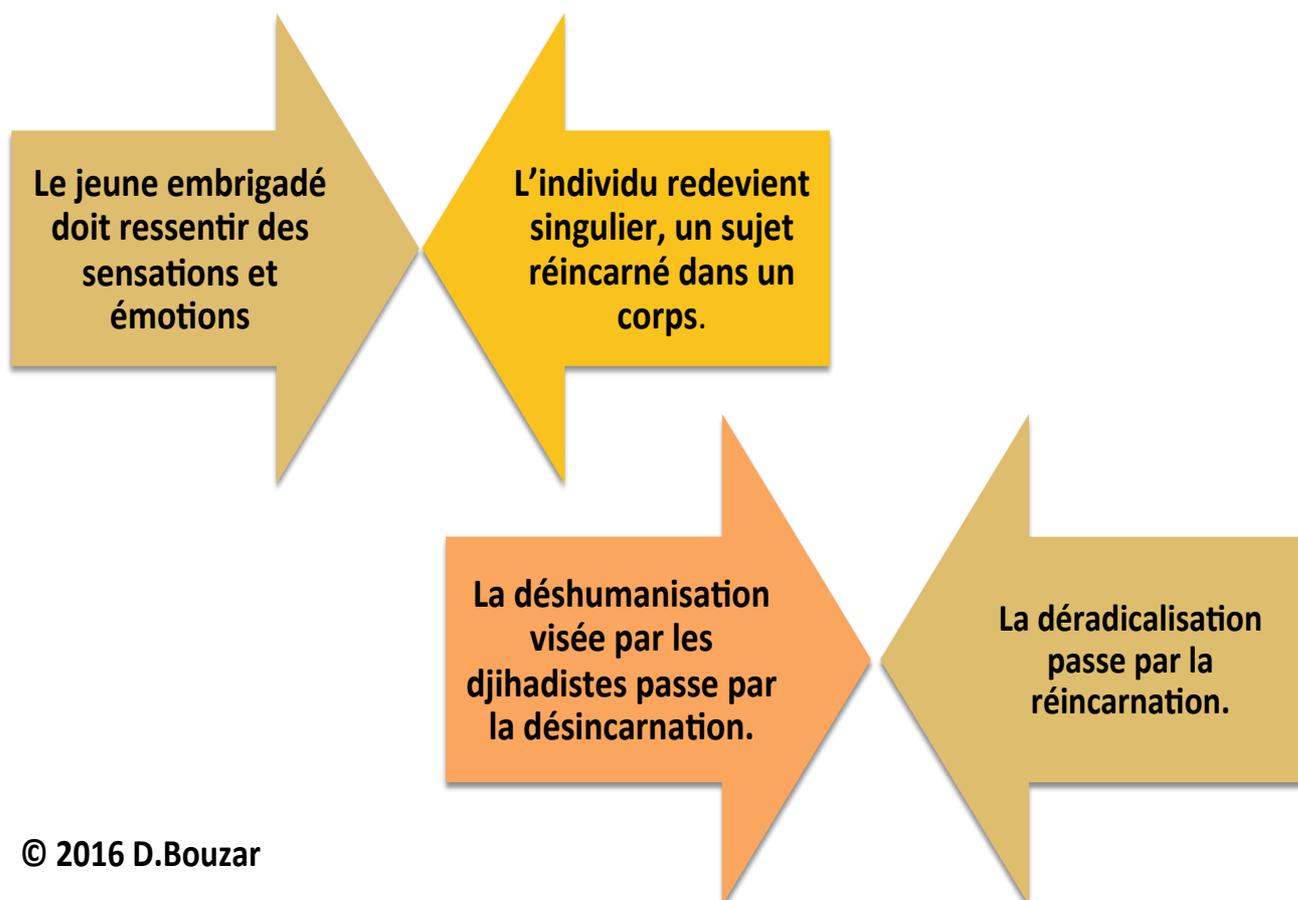
- **Sachant que le discours « djihadiste » :**
 - ⇒ a dilué l'individu dans le collectif paranoïaque,
 - ⇒ a opéré une sorte d'« anesthésie » des sensations individuelles,
 - ⇒ a coupé le jeune de toute culture pour lui interdire l'expérience du plaisir et l'incarnation de ressenti,
- **La remémoration de micro-événements qui ont rythmé sa petite enfance fait ressurgir**
 - ⇒ Non seulement des sentiments provisoirement refoulés,
 - ⇒ mais aussi et surtout des sensations, ce qui le ramène à son corps et à ce qu'il est.

© 2016 D.Bouzar



ÉTAPE 1

LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION PASSE PAR **UNE** **APPROCHE ÉMOTIONNELLE**

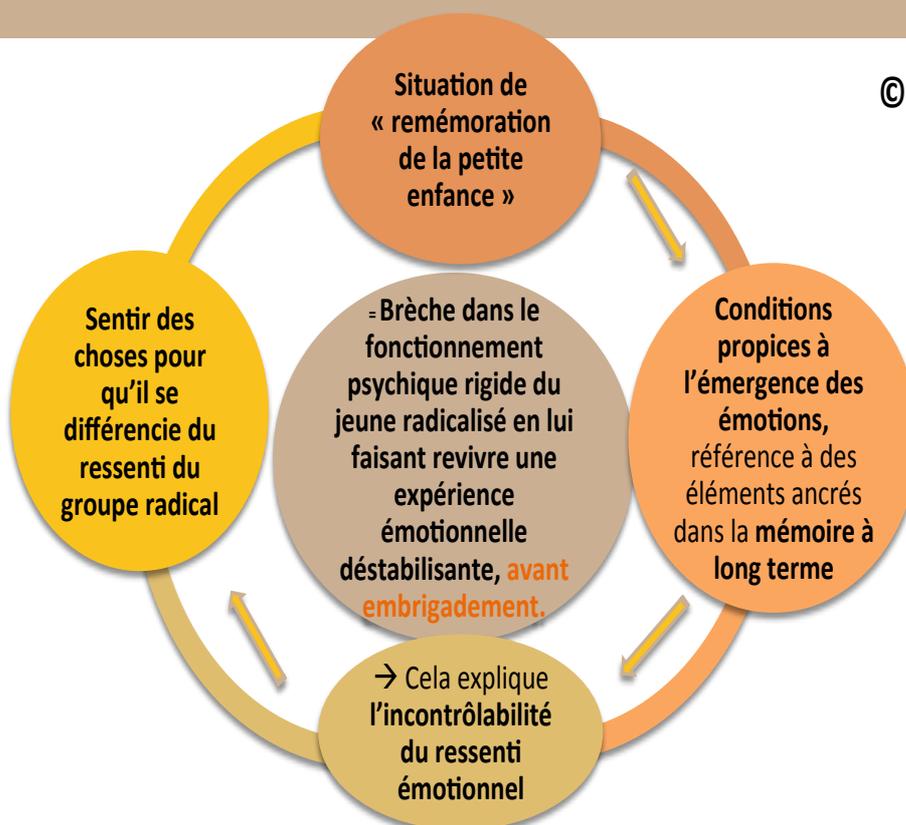


© 2016 D.Bouzar

ÉTAPE 1

LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION PASSE PAR UNE APPROCHE ÉMOTIONNELLE

© 2016 D.Bouzar



- **D'autres façons de créer les conditions propices à l'émergence d'émotions qui permettent au radicalisé de se rappeler qu'il est un individu distinct de son groupe peuvent s'inventer.** Il s'agit tout simplement de trouver à chaque fois le meilleur moyen de sécuriser le jeune envahi par des émotions négatives anxiogènes.

=> SYNTHÈSE DE L'ÉTAPE 2 DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE DE DÉRADICALISATION DU CPDSI, QUI PASSE PAR UNE APPROCHE COGNITIVE.



L'ÉTAPE 2 DE LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION OUVRE UNE FENÊTRE COGNITIVE

- Cette partie de la méthode repose sur le constat initial que l'engagement dans l'idéologie « djihadiste » est construit en résonance avec les motifs et les idéaux de chacun. Les recruteurs ont adapté l'idéologie djihadiste aux attentes émotionnelles et cognitives des jeunes = c'est ce qu'on appelle « l'individualisation de l'embrigadement ».
- Sept motifs d'engagement (sortes de mythes construits par les recruteurs djihadistes francophones pour attirer les jeunes) ont été identifiés parmi les 1075 saisines du CPDSI.
- Le discours djihadiste a pour objectif d'éloigner le jeune du monde réel pour l'installer dans une illusion permanente.
- A un moment donné, les recruteurs persuadent le jeune que son idéal, son besoin, son mal-être sera réglé par son adhésion à l'idéologie proposée, seule capable à la fois de le satisfaire, de le faire renaître et de régénérer le monde.
- Les recruteurs établissent un lien cognitif entre la dimension transcendante, en l'occurrence l'islam, et la dimension de son expérience vécue.
- Le jeune évolue alors vers une idéologie reliée à une identité collective.

© 2016 D.Bouzar

L'ÉTAPE 2

DE LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION

OUVRE **UNE FENÊTRE COGNITIVE**

L'étape 2 de la méthode consiste, en une seule séance, à commencer à **ébranler les certitudes inhérentes à l'embrigadement idéologique en introduisant le doute dans son mode de pensée.**

Cette étape propose au radicalisé, **avec l'aide de repentis, des « pensées alternatives » pour assouplir la rigidité de sa cognition et créer une « ouverture cognitive »**, définie comme processus par lequel la personne devient plus réceptive à des nouvelles idées et visions du monde (Wiktorowicz 2004, 2005, 2006).

On essaye de créer une brèche dans la rigidité des croyances du jeune en les confrontant à des nouvelles informations qui font émerger des incohérences.

Le jeune est ainsi acculé à **se confronter avec ces incohérences qui ne correspondent pas à sa motivation initiale**

--> Au fond, le jeune comprend qu'il doit réajuster son engagement pour que ce dernier ne soit pas incohérent avec sa motivation initiale.

© 2016 D.Bouzar

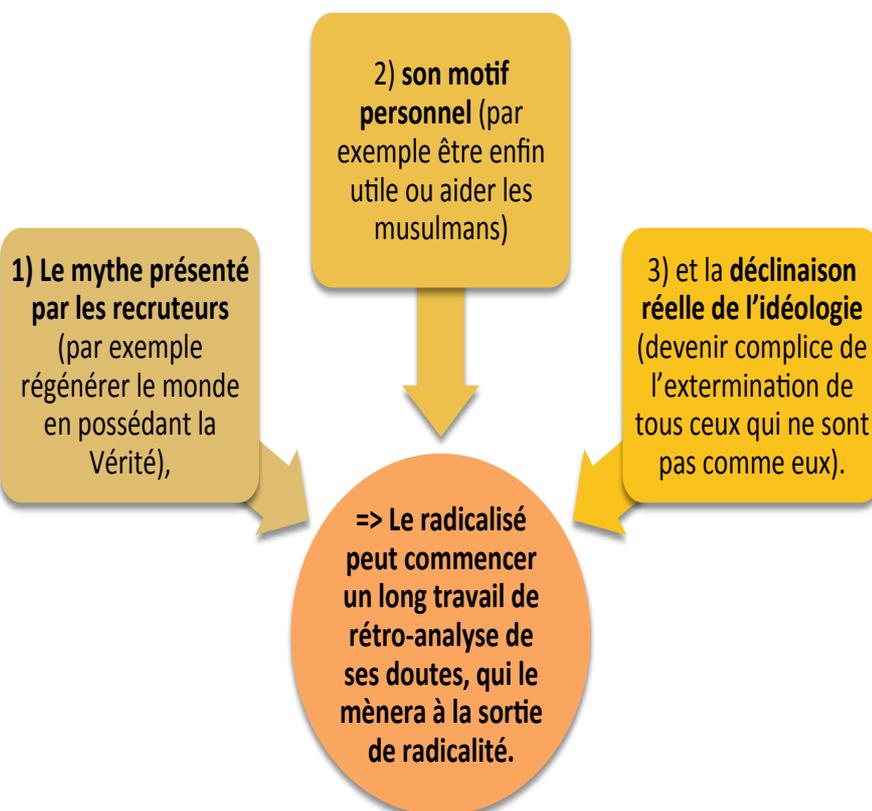
L'ÉTAPE 2

DE LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION OUVRE UNE FENÊTRE COGNITIVE

© 2016 D.Bouzar

La prise de recul vis à vis de l'idéologie djihadiste survient quand le jeune radicalisé se retrouve face à une information qui n'est pas cohérente avec l'idée qu'ils se faisaient de l'action et de l'objectif des djihadistes.

Comme le discours fait autorité parce que le jeune cherche une réponse à ses questions existentielles, comme il se sent baigné dans une sorte de cohérence entre ses besoins et son engagement dans le djihadisme, il faut le mener à se rendre compte du décalage entre :



=> Il s'agit donc pour nous de prendre en compte la quête de sens dans l'engagement radical.

L'ÉTAPE 2

DE LA MÉTHODE DE DÉRADICALISATION OUVRE UNE FENÊTRE COGNITIVE

Cette technique consiste au préalable à **identifier les motivations personnelles premières de la personne** (aider les syriens, créer un monde de justice, etc.) pour ensuite **mettre face aux contradictions que son engagement entraîne** (il n'y a pas d'humanitaire chez Daesh, seuls ceux qui font allégeance bénéficient du chauffage gratuit...).

A cet égard, cette approche présente des similitudes avec les techniques de **l'entretien motivationnel** (Miller, Rollnick, Michaud & Lécallier, 2013) qui passe par **l'amplification des incohérences pour accompagner le changement.**



C'est le radicalisé lui-même qui doit être amené à argumenter à partir des éléments rapportés par les repentis pour réaliser le décalage entre ce qui lui a été promis et les réalités.

La remobilisation cognitive fonctionne d'autant plus si **l'incohérence concerne une motivation personnelle du radicalisé.**

Pour que le radicalisé se remette à penser, il doit être **déstabilisé personnellement par l'élément rapporté par le repentis et réaliser lui-même les incohérences entre son besoin et le mythe qui lui a été présenté par les recruteurs, puis entre ce mythe et la réalité des actions sur le terrain.**

© 2016 D.Bouzar

=> SYNTHÈSE DE L'ÉTAPE 3 DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE DE DÉRADICALISATION DU CPDSI QUI PERMET LA RESTRUCTURATION COGNITIVE



L'ÉTAPE 3 PERMET LA RESTRUCTURATION COGNITIVE

La 3^{ème} étape de la déradicalisation, **appelée période de restructuration cognitive, dure de nombreux mois.**

Le jeune « en voie de stabilisation » exprime son ambivalence et ses difficultés (sa peur de se faire à nouveau « endormir » par la société, etc.

La rupture avec le groupe radical, qui entraîne à la fois la perte du cadre normatif rigide et le deuil de l'utopie, le remet dans un **sentiment d'incertitude**, puisqu'elle ôte la certitude du groupe radical.

Mais au sein des groupes de parole, **ce sentiment d'incertitude est valorisée comme expression de liberté** : c'est bien de douter, de se poser des questions...

L'incertitude devient la preuve que la pensée se remet en marche.

© 2016 D.Bouzar

◆ **Dans ces espaces, avec des pairs, il va prendre conscience du lien entre :**

- **sa vulnérabilité,**
- **l'anxiété produite par le groupe radical**
- **et son histoire personnelle,**
 - ⇒ **afin de devenir acteur dans la recherche de solutions**
 - ⇒ **(et non pas de s'en remettre à un groupe qui pense pour lui et lui fournit des mesures compensatoires dysfonctionnelles).**

◆ **Le temps de suivi en restructuration cognitive est variable et ne peut être défini en amont.**

- ✓ **Notre retour d'expérience montre que le temps de suivi est lié au niveau de radicalité du jeune.**
- ✓ **Plus le processus est diagnostiqué rapidement, plus le suivi sera rapide.**

◆ **Le temps de suivi est aussi lié à l'âge du jeune.**

- ✓ **Les adolescents présentent plus d'ambivalences que les autres.**
- ✓ **Leur suivi doit être plus long.**

◆ **La principale difficulté est liée à l'embrigadement relationnel et à la dépendance au groupe, et non à l'embrigadement idéologique.**

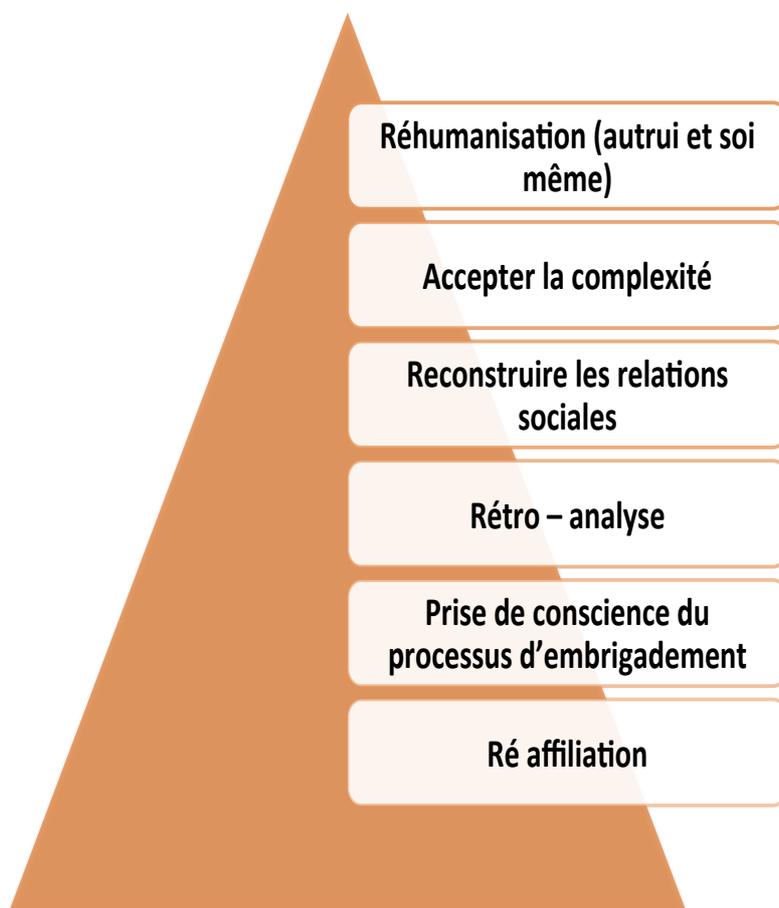
- ✓ **Le suivi ne s'arrête jamais d'un seul coup mais diminue en intensité.**
- ✓ **Le CPDSI a veillé à ce que les équipes des préfectures et des services territoriaux proches du jeune prennent le relais selon les besoins du jeune : insertion sociale, suivi psychologique, rencontre avec un imam, etc.**

◆ **Le temps de déradicalisation n'est qu'un tremplin, un espace transitionnel pour mener le jeune vers des interlocuteurs de droit commun.**

V – INDICATEURS POUR MESURER LA SORTIE DE RADICALISATION

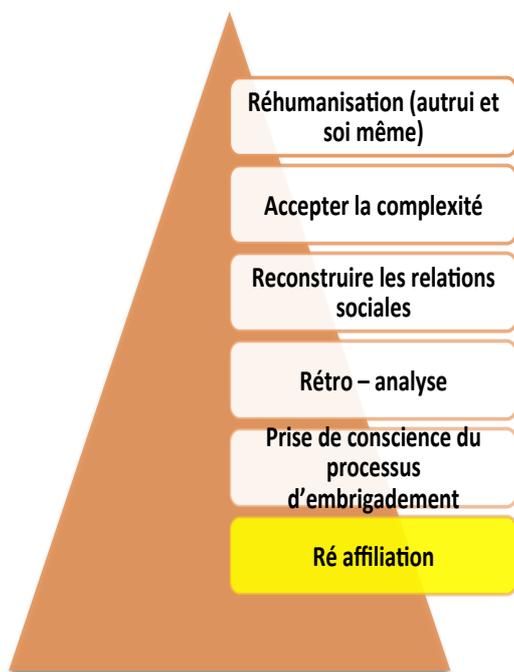


Pyramide de la sortie de l'engagement djihadiste





La (ré)affiliation



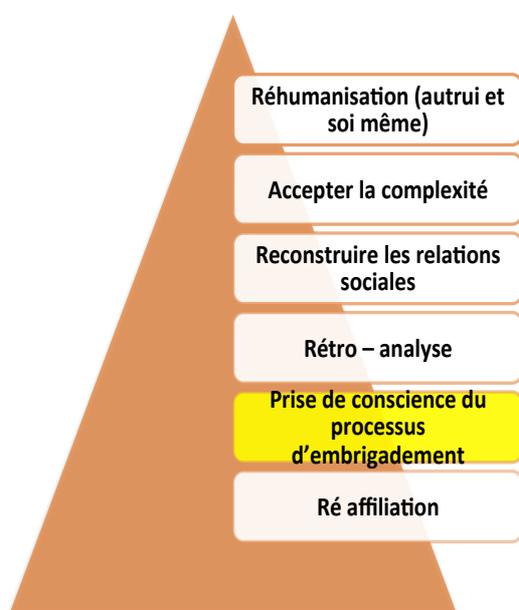
Il s'agit d'évaluer si l'individu est arrivé à se replacer dans son histoire et dans sa filiation.

- Parle t-il à ses parents comme à des parents?
- Se sent-il bien appartenir à sa famille et à ses souvenirs?
- Arrive t-il à s'inscrire dans des anecdotes familiales ?
- Arrive t-il à parler des radicaux comme de gens extérieurs à lui?
- Quand le jeune dit « nous », de qui parle t-il? (les humains comme moi ou le groupe radical)



La prise de conscience du mécanisme d'embrigadement

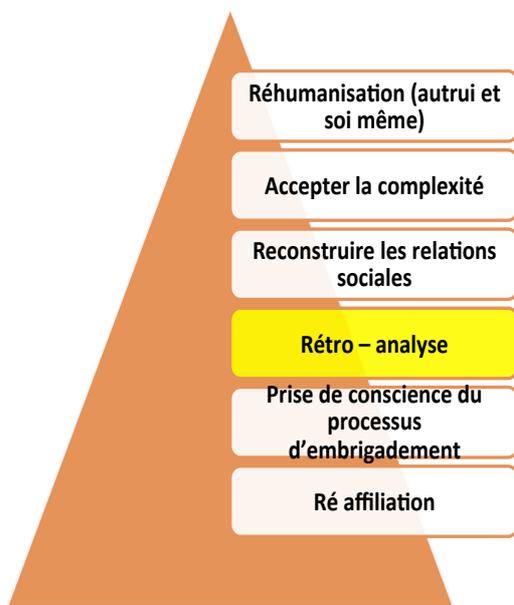
Il s'agit d'évaluer si l'embrigadé a maintenant conscience du décalage entre :



- **Le mythe présenté par le discours djihadiste, c'est à dire son motif d'engagement** (faire sa hijra, sauver les enfants gazés par Bachar Al-Assad, construire le califat, combattre les soldats de Bachar Al-Assad, faire une révolution, etc.)
- **Son motif personnel** (trouver une place quelque part, se sentir utile, rechercher la toute puissance, se venger, etc.)
- **La déclinaison réelle de l'idéologie** (projet de purification interne et d'extermination externe, violence aveugle, meurtres d'innocents).



Contradiction entre les valeurs du jeune et la doctrine

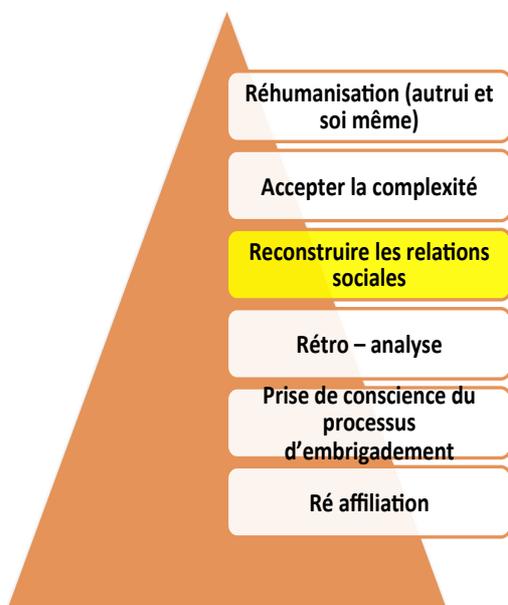


Il s'agit d'évaluer si l'individu arrive à repérer les contradictions qu'il perçoit entre ses valeurs personnelles et la doctrine idéologique :

- ✓ Le retour d'expérience montre qu'il faut au moins **une dizaine de doutes de l'individu radicalisé entre ses valeurs et la doctrine de Daesh** pour que l'on puisse estimer que son cadre cognitif se transforme.
- ✓ Alors l'embrigadé se lance dans **une rétroanalyse qui lui permet de sortir progressivement de la radicalité.**



Reconstruire des relations sociales et se projeter dans la société



1) Il s'agit d'évaluer si le jeune arrive à reconstruire des relations sociales :

- . A t-il coupé avec les discours radicaux?
- . Met-il en mot le manque du groupe?
- . Fait-il confiance à autrui?
- . Prend-il en compte l'opinion d'autrui?
- . Arrive-t-il à réajuster son comportement?
- . Accepte t-il de donner une place aux victimes?

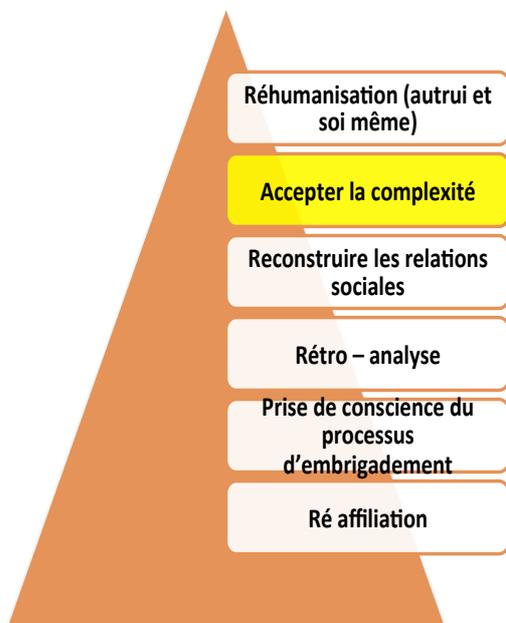
2) Il s'agit aussi d'évaluer s'il réussit à se projeter au sein de la société (parcours de vie) :

- . Que met il en œuvre pour construire son parcours?
- . A t-il repris sa scolarité, son travail?
- . Tient-il les horaires?
- . Perçoit-il encore ses enseignants, ses collègues comme des individus endormis ou complices?
- Etc.



Être capable d'accepter la complexité

Alors que le discours radical place l'individu dans une vision du monde bipolaire, il s'agit de vérifier si celui-ci introduit plus de complexité.

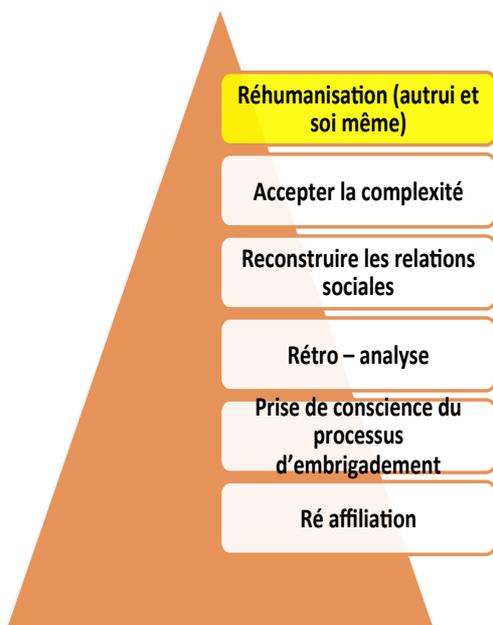


- Accepte-t-il la contradiction?
- Accepte t-il d'être mélangé avec des gens qui ne sont pas comme lui ?
- Arrive t-il à échanger avec des personnes qui ne pensent pas comme lui?
- Amène t-il des arguments quand il échange?
- Accepte t-il de prendre partie contre les exactions de Desh (distanciation)?
- Peut-il changer d'avis?

NB : à ce stade de travail, le contre-discours théologique peut alors devenir une expérimentation...



la réhumanisation



Alors que le discours djihadiste persuade le jeune que le sacrifice humain est le moyen de régénérer le monde, le mène à la croyance qu'il doit se sacrifier « pour la cause », et qu'il n'existe plus en dehors de son idéologie, **il s'agit d'évaluer s'il éprouve à nouveau des sentiments, des émotions, de l'empathie :**

- Exprime t-il des des émotions : colère, angoisse, inquiétude, bonheur, espoir ?
- Comment vit-il avec ces sentiments ?
- A t-il repris attache avec des amis et sa famille ?
- Se sent-il plus fort ou plus vulnérable ?
- Arrive t-il à faire confiance à autrui ?
- Exprime t-il qu'il était mieux quand il était « dedans » ?
- Si oui pourquoi? (...)

CONCLUSION DU RAPPORT QUALITATIF

Nous reprenons à notre compte les principaux points du rapport sur le phénomène de radicalisation islamiste au Québec tirées d'un rapport du Centre de prévention de la radicalisation, sur le point des agents de radicalisation et des jeunes radicalisés (<http://pointdebasculecanada.ca/dix-sept-conclusions-sur-phenomene-radicalisation-islamiste-quebec-rapport-centre-prevention-radicalisation/>). Nous avons déjà énoncé ces points dans les rapports précédents et dans plusieurs publications. C'est intéressant de constater la similitude des résultats de recherche de personnes qui oeuvrent sur le terrain entre le Québec et la France :

Les agents de radicalisation

Les *agents de radicalisation* profitent de la quête identitaire des jeunes pour les amener à prôner la violence.

Les prédicateurs se comportent comme les «*gourous d'une secte*». Ils sont les maîtres de la manipulation et ciblent les jeunes les plus vulnérables, ceux qui vivent une crise d'identité. Ils donnent à ces jeunes l'impression d'appartenir à un groupe et les incitent à rompre avec leur famille et leurs amis.

Dans bien des cas, les agents de radicalisation ont grandement contribué à attiser la colère des jeunes qu'ils ciblaient en insistant sur le rejet collectif des musulmans et de l'islam de la part de la société québécoise, ainsi que sur l'impossibilité pour ces jeunes musulmans d'affirmer leur identité musulmane au Québec.

Les agents extérieurs de radicalisation agissent «le plus souvent aux frontières de la légalité».

Un des prédicateurs n'arrêtait pas de dire aux jeunes qu'il ciblait qu'ils étaient des hypocrites de rester au Canada sans rien faire, alors que leurs frères et leurs sœurs musulmans étaient tués en Syrie. Le prédicateur ne les incitait pas directement à partir là-bas, mais faisait tout pour qu'ils se sentent coupables de ne rien faire.

Les jeunes radicalisés

Les Québécois tentés par l'islam radical qui ont été répertoriés dans l'étude avaient moins de 20 ans.

Les élèves en quête de sens de la vie sont les plus sensibles au processus de radicalisation.

Les jeunes qui se font recruter ont «le goût de l'aventure, de se sentir utiles, de donner un sens à leur vie». Plusieurs des élèves radicalisés rêvent de devenir médecins ou infirmières.

Avant de partir en Syrie, tous les jeunes radicalisés ont abandonné leurs études. La seule chose qui compte, c'est le djihad. Se comporter comme de «vrais» musulmans.

Ils considèrent que les autres, ceux qui continuent de vivre hors des préceptes de l'islam radical, comme des «infidèles», des «mécréants».

Entre 20 et 30 jeunes Québécois bien éduqués et issus de la classe moyenne ou supérieure, dont la moitié sont des femmes, se sont rendus en Syrie pour combattre avec le groupe armé État islamique (cf les chiffres français beaucoup plus importants).

CONCLUSION GÉNÉRALE ET AVENIR DU CPDSI

L'association du CPDSI a donc été créée le 16 avril 2014 et s'est dédiée pendant 28 mois, c'est-à-dire jusqu'au 24 août 2016 à participer au plan gouvernemental de lutte et de prévention de la radicalisation djihadiste en France, initialement coordonné par le Préfet Pierre N'Gahane, en tant que Secrétaire Général du Conseil Interministériel de Prévention de la Délinquance (SG-CIPD).

Le CPDSI a pu compter sur les travaux et analyses de Dounia Bouzar, sur l'investissement infini et le courage tant de cette dernière que de son équipe salariée, sur l'accompagnement de ses administrateurs et partenaires, ainsi que sur la confiance des familles, proches, professionnels, préfets et jeunes confrontés au processus de radicalisation djihadiste.

En février 2016, le CPDSI a décidé en pleine conscience de refuser le renouvellement tacite d'une seconde année en tant qu'EMI (équipe mobile d'intervention) et a ainsi renoncé au renouvellement du budget annuel de 595300€, d'avril 2016 à avril 2017, suite au tournant politique du gouvernement sur la gestion de la radicalité, à partir du débat sur la loi de la déchéance de nationalité. Cette décision a été mûrement réfléchie et s'est inscrite dans un profond refus de cautionner le rapprochement effectué entre la lutte contre la radicalisation djihadiste et l'origine ethnique et la référence convictionnelle des citoyens, comme si ces deux critères pouvaient en eux-mêmes contenir les causes de la radicalisation djihadiste et que l'utilisation d'une laïcité manipulée et excluante était la seule solution pour parvenir à empêcher que des actes terroristes soient commis sur le sol français. Nous considérons que cette approche est non seulement mensongère, mais dangereuse.

La prise en charge directe des jeunes radicalisés relève aujourd'hui de la compétence et de la responsabilité des équipes pluridisciplinaires de chaque préfecture, sous l'autorité de chaque Préfet. C'était la volonté du Ministre de l'Intérieur de permettre à ces équipes impliquées sur tous les territoires de devenir autonomes. Trois associations ont été sélectionnées pour reprendre l'appel d'offre que nous avons refusé pour continuer à accompagner les préfectures qui en ont encore besoin.

Face à l'emballlement peu glorieux du débat national lors de cet été 2016, nous sommes soulagés et satisfaits d'avoir pris cette décision en amont. Elle nous permet de continuer à travailler avec indépendance, sans influences idéologiques, politiques, philosophiques ou religieuses.

Le CPDSI ouvre donc un nouveau chapitre de son histoire dès septembre 2016, en conservant son engagement pour l'intérêt général.

Le CPDSI veut transmettre ses acquis au grand public. Il a décidé de continuer à sensibiliser, informer et alerter professionnels, bénévoles, parents et proches et à prévenir la radicalisation djihadiste auprès des jeunes. Pour ce faire, et comme annoncé en avril 2016 par voie de communiqué de presse, il va lancer en janvier 2017 une école de déradicalisation sous la forme d'une grande plateforme multimédia interactive et gratuite (dite plateforme MOOC ou e-learning), permettant d'accéder à de nombreux contenus, témoignages, études de cas, éléments de repères théoriques et pratiques sur de nombreux sujets (géopolitique, théologique, herméneutique, psychiatrique, anthropologique, juridique, etc.)

Ce projet sera intégralement financé par des fonds propres et privés, notamment par l'intermédiaire de l'appel au don et du soutien financier du cabinet Bouzar Expertises⁴². Effectivement, le CPDSI ayant refusé un budget de fonctionnement conséquent, elle ne peut maintenir les postes temps plein salariés ni ses frais permanents. Le cabinet Bouzar Expertises s'est engagé à reprendre l'ensemble des postes temps plein du CPDSI à sa charge et ainsi à pérenniser les emplois créés (CDI) et les compétences développées afin que le savoir-faire continue à être transmis. Dounia Bouzar et Laura Bouzar, qui se sont détachées de Bouzar-expertises le temps de la mission publique (2 ans pour Dounia Bouzar, 1 an pour Laura Bouzar qui est intervenue bénévolement la première année sur le CPDSI), retournent à leur SARL familiale.

Pour l'école de déradicalisation du CPDSI, des fonds privés seront recherchés afin de permettre le déploiement technique et numérique du projet de plate forme multimédia ainsi que son administration. Toute subvention publique est exclue du plan de développement du CPDSI à compter de septembre 2016, pour garantir l'indépendance et l'autonomie de la structure sur des sujets complexes.

⁴² Le cabinet Bouzar Expertises est une SARL familiale, créée par ses associées, Dounia et Lylia Bouzar, depuis que Dounia Bouzar a quitté la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice). Le cabinet travaille depuis des années sur la laïcité, la lutte contre les discriminations, la prévention des risques psycho-sociaux et la formation aux postures professionnelles en matière de gestion et de détection de la radicalisation djihadiste. Son site institutionnel est www.bouzar-expertises.fr.

Le CPDSI et le cabinet Bouzar Expertises se sont également engagés dans la voie de la recherche et des travaux académiques, auprès de consortiums internationaux d'une part, et dans la création d'outils pour les professionnels rassemblés dans un dispositif nommé PROTOCOLE NOOR.

Le protocole NOOR : « Neutraliser Online et Offline la Radicalisation » :

- est exclusivement dédié à l'usage des professionnels spécialisés en détection de radicalisation et en accompagnement de déradicalisation ;
- vise une large diffusion du savoir-faire de terrain capitalisé par l'équipe du CPDSI.

Le protocole NOOR comprend deux parties :

- des échelles psychométriques spécialisées sur ce sujet ;
- la transmission de la méthode de déradicalisation en 3 étapes.

Ces deux parties sont complémentaires lorsque le diagnostic de radicalité est établi et qu'une prise en charge en déradicalisation est mise en place. Les outils du PROTOCOLE NOOR peuvent être utilisés séparément, ou de manière complémentaire, pour faire le diagnostic de radicalité du jeune ou selon le diagnostic de radicalité du jeune.

Il s'agit d'échelles psychométriques associées à cette méthode de détection de la radicalité et de déradicalisation, permettant d'évaluer :

- l'état de vulnérabilité du jeune au départ et à la fin du processus ;
- distinguer ce qui relève de la pratique de l'islam de ce qui révèle un processus de radicalité ;
- le niveau de radicalité du jeune au départ et à la fin du processus ;
- les motifs d'engagements implicites et explicites du jeune ;
- la sortie de radicalité, adaptée au motif d'engagement du jeune ;
- le niveau potentiel de dangerosité du jeune : le discernement de concepts et de termes qui signent le passage du salafisme quiétiste (non violent) au djihadisme actif.

Le PROTOCOLE NOOR est composé d'outils psychométriques (échelles et guide structuré d'entretien) mis à la disposition du professionnel dans le cadre de l'appréciation et l'accompagnement des jeunes en voie de radicalisation, radicalisés, ou en sortie de radicalisation. Il peut donc être utilisé comme un guide de pré-évaluation et ré-évaluation, un recueil de renseignement, ou un appui dans l'accompagnement à la déradicalisation et un outil pour détecter la dangerosité.

Les outils du protocole serviront donc de supports pour accompagner les professionnels formés à cette méthode et afin de les rendre autonomes dans la détection et la déradicalisation, selon des normes scientifiques. Elles présentent

l'intérêt d'aider des professionnels d'institutions et de postures différentes (psychologues, policiers, éducateurs, mais aussi professionnels de l'Education Nationale, de l'Administration Pénitentiaire, de la CAF, etc.) de parler un langage commun et de prendre une place complémentaire dans l'accompagnement du jeune dans un objectif commun avec une grille de lecture unique. La cohérence des différents acteurs institutionnels et associatifs est une des bases fondamentales du suivi du jeune radicalisé.

Ces échelles se présentent sous la forme suivante :

- **Echelle de diagnostic multidimensionnelle de la radicalité - DIAG**
- **Guide structuré de repérage des motifs d'engagement radical - MOTIFS**
- **Guide structuré d'évaluation de l'intensité de la radicalité - INTENSE**
- **Guide structuré d'aide à l'évaluation de la dangerosité – DANGER**

Cf page suivante le tableau de ces échelles psychométriques :

RÉCAPITULATIF DU PROTOCOLE NOOR	Echelle de diagnostic multidimensionnelle de la radicalité DIAG	Guide structuré de repérage des motifs d'engagement radical MOTIF	Guide structuré d'évaluation de l'intensité de la radicalité INTENSE	Guide structuré d'aide à l'évaluation de la dangerosité – DANGER
Pour qui ?	Les professionnels spécialisés en détection de radicalisation et en accompagnement de déradicalisation			Les service de polices, DGSI, SDRT
Quel objectif commun à tous les outils ?	Aspect méthodologique : Standardisation de l'évaluation & Objectivation scientifique des processus complexes de radicalisation et de déradicalisation Aspect qualitatif : grille de lecture et vocabulaire communs à l'ensemble des professionnels impliqués Aspect quantitatif : Appréciation objective et dans le temps de l'évolution individuelle			
Quels objectifs spécifiques à chaque outil?	Situer la personne selon une cartographie précise de ses indicateurs de radicalité	Identifier, grâce à des critères objectifs, le motif d'engagement radical, facteur clé de succès de la déradicalisation car il constitue : * Une étape importante dans la création de l'alliance avec la personne suivie * Le levier d'action prioritaire dans l'individualisation de la déradicalisation	Repérer, les paliers de radicalité et de sortie de radicalité avec des critères issus de mises en situation concrètes	Repérer l'accroissement de la dangerosité
Concrètement, en quoi est-ce utile ?	Pour définir si le jeune radicalisé ou pas.	Pour individualiser la déradicalisation et préparer le contre-discours adapté.	Pour mesurer l'évolution positive ou négative de la radicalité du jeune.	Pour anticiper un passage à l'acte.
Quelle différence par rapport aux autres approches ?	Méthode complète : du signalement à la sortie de radicalité en passant par l'évaluation de la dangerosité Méthode dont l'efficacité expérimentée empiriquement sur le terrain sera désormais mesurable grâce à la standardisation psychométrique Méthode accessible à une large catégorie de professionnels formés à l'usage des échelles Méthode validée en langue française selon le contexte et les enjeux nationaux Méthode qui n'exige aucune compétence théologique			

=> Le CPDSI lancera une newsletter mensuelle sur www.cpdsi.fr dès septembre 2016 permettant de suivre son actualité, ses projets et ses avancées.